Vol. 6 • No. 37 • Du 27 Mars au 2 Avril 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

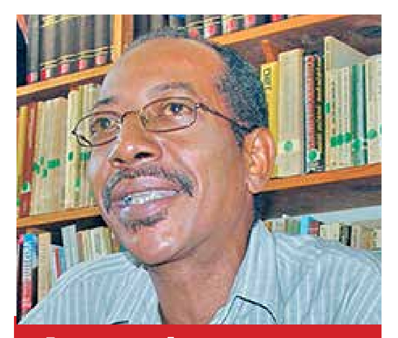
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LES PROCHAINES ÉLECTIONS: A QUEL PRIX?



Voir page 4

Un homme ramassant des bulletins de vote après que des électeurs frustrés ont détruit du matériel électoral lors d'une manifestation dans un centre de vote à Port-au-Prince le 28 novembre 2010 *Photo : Eduardo Munoz / Reuters*



Assassinat de Georges H. Honorat, A qui profite ce crime?

Page 3

English Page 9



Quand le CONATEL se transforme en outil de persécution des médias !

Page 7



50 vérités sur Henrique Capriles Radonsky, candidat à la présidence du Venezuela !

Page 10

MICHEL FORST EXIGE LA VÉRITÉ SUR L'ORIGINE DU CHOLÉRA EN HAÏTI !



Voir page 4

L'ex-expert indépendant de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst



Vénézuela : La gauche affiche son unité !

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email : editor@haitiliberte.com

Website : www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Pris à leur propre jeu !

Par Berthony Dupont

Chaque jour, les desseins humiliants du régime de Martelly-Lamothe à l'égard du peuple haïtien se précisent davantage, avec les propos et les attaques personnelles des agents de l'exécutif contre leurs alliés au parlement, montrant nettement l'appétit de ces petits sorciers, individus de triste acabit, laquais absolus et plats qui ne sont autre chose que les pires produits du colonialisme, les pires produits de l'impérialisme.

Toutefois une profonde inquiétude agite aujourd'hui l'opinion haïtienne, on le constate à tous les niveaux, dans toutes les couches de la société, bien que Martelly et Lamothe aient, pour satisfaire leur patron de la Communauté internationale, déclaré que des élections seront tenues à la fin de cette année. Mais tout porte à croire que leur objectif principal en incitant leurs conseillers officiels et officieux à multiplier des déclarations, des prises de positions abracadabrantes et même des actes à la limite du banditisme vise non seulement à gagner du temps mais à créer de la confusion, de honteuses querelles entre le pouvoir exécutif et les parlementaires qui cachent bien de graves problèmes, défavorables aux couches déshéritées, mais qui ne feront que leur affaire.

Il ne faut pas se leurrer sur le sens de cette crise éclatant entre l'exécutif et sa majorité parlementaire à la chambre basse. C'est une preuve par quatre de la politique de mercenariat du gouvernement qui n'avait fait qu'acheter avec de fortes sommes d'argent certains députés pour bâtir une majorité en trompe-l'oeil, majorité sans aucune base idéologique réelle sauf l'appétit à soutirer de l'argent. Il semblerait qu'au lieu de leur graisser la patte, comme il avait coutume de le faire pour consolider sa base, Martelly s'est défilé ces derniers temps, ce qui explique la gangrène dans l'opéra de ses commis de la chambre basse. Et l'évidence éclate aux yeux de tous quand la justice martelliste pour les réprimander cherche à lever l'immunité parlementaire de deux députés du PSP, le bloc parlementaire soutenant le président que les masses populaires qualifient de Parlementaire Sans Personnalité ; d'autant plus que le gouvernement vient de décider d'interdire l'accès direct des parlementaires aux ministres pour jobs et projets.

Cette contradiction interne au sein de la classe dirigeante est devenue beaucoup plus complexe du fait que Martelly cherche à faire diversion en jetant lui-même de l'huile sur le feu pour brouiller les cartes afin de mieux tirer parti des nouveaux colons, qui eux-mêmes n'ont qu'un seul intérêt chez nous : donner un semblant de stabilité afin de faciliter légalement avec ou sans parlement le pillage des ressources naturelles du pays. Les déchirements actuels vont aller en s'approfondissant alors qu'aucune force politique ne semble en mesure de proposer sinon d'imposer une solution susceptible d'éviter le pire.

En fait, les manoeuvres de diversion de l'exécutif sont bien dérisoires, puisque et Martelly et les forces obscurantistes impériales sont pris à leur propre jeu: après avoir semé le mensonge, la corruption, la fraude électorale, une suite d'illégalités flagrantes à un degré inégalé au sein de cette législature, leurs actions malsaines et cyniques se retournent pour l'instant contre eux.

Qui l'aurait cru aujourd'hui que le député de la Croix-des-Bouquets, Tholbert Alexis, se positionnerait ainsi par rapport à l'Exécutif en signalant à la presse qu' « il croit que le moment est venu pour que le bloc PSP change de direction parce que la formule actuelle n'est pas conforme aux intérêts de la population. Le PSP est à un carrefour et des décisions importantes doivent être prises »

Le député n'a pas mis de l'eau dans sa bouche pour dévoiler qu'il a été l'objet de menaces de la part des proches du pouvoir. Alexis, président de la chambre basse va sans aucun doute miser sur les contradictions au sein de l'Exécutif comme le suggère la lutte pour contrôler l'appareil d'Etat entre les dinosaures macouto-duvaliériste de Martelly et les viveurs de la bourgeoisie patripoche que représente Lamothe. Il a du reste indiqué avoir informé le Premier Ministre et le chef de la police de la nécessité de renforcer son dispositif sécuritaire, du fait de tentatives à l'oeuvre pour monter de faux dossiers contre lui.

Nous du journal Haiti Liberté, croyons, comme l'histoire nous l'enseigne, que la véritable politique est la politique de la vérité, de l'honnêteté, de la dignité et du courage pour affronter l'ennemi de classe. Nous ne pouvons pas nous asseoir à la même table, supposément en famille, avec nos ennemis. Ce serait un acte suicidaire.

Qu'ils sachent que leurs jongleries, leur danse sur la corde électorale ne les sauveront pas du sort qui les attend du peuple.

Ainsi, la victoire récompense non pas les régimes pourris, et les opportunistes prêts à s'engager dans de basses combines et des compromissions électoralistes, mais les peuples qui luttent pour la véritable cause : la liberté assortie de progrès social.

Assassinat de Georges H. Honorat. A qui profite ce crime?

Par Mona Numa

Dans la soirée du samedi 23 mars 2013, le rédacteur en chef du journal Haiti Progrès, Georges H. Honorat a été assassiné par deux bandits armés non identifiés devant sa résidence privée à Delmas 31 aux environs de 8 heures du soir.

La victime était conseiller du Premier Ministre Lamothe et collaborait avec le Bureau de Communication de la Primature. En cette circonstance, ce bureau dans une note de presse a indiqué que le Premier ministre a appris avec consternation la nouvelle et a déjà passé les instructions nécessaires aux autorités policières et judiciaires pour traquer et punir avec la dernière rigueur les auteurs et complices de ce crime odieux.


Georges H. Honorat

Toute l'équipe du journal Haiti Liberté envoie les condoléances sincères à la famille de la victime également aux membres du journal Haiti Progrès et du parti populaire national PPN.

Nous reviendrons sur cet assassinat crapuleux et nous ne manquerons pas de demander à qui profitera ce crime ?

Un agent de la PNH témoin de l'assassinat du policier Wolky Calixte, attaqué chez lui à Carrefour

Par Jackson Rateau

Le soir du jeudi 21 Mars dernier, aux environs de 9 :30 heures, l'agent policier Marcelin Jevousaime issu de la 18e promotion de la PNH et affecté à la Direction Centrale de la Police Routière (DCPR), a été attaqué dans sa résidence privée à la Rue Jacob, Arcachon 32, banlieue sud de Port-Au-, par des assassins circulant à moto. L'agent qui a reçu 3 balles dont 2 au cou et une à la figure, a été grièvement blessé. Il a été conduit d'urgence à un centre hospitalier à Port-Au-Prince où il reçoit des soins. Ayant eu le temps de riposter, un des assassins a été sévèrement touché par la victime qui a déchargé son arme sur son agresseur.

Compagnon de travail et bon ami du policier Wolky Calixte assassiné le 17 Avril 2012, aussi témoin oculaire de la scène du crime, le lundi 25 mars dernier, il devait témoigner par devant un des juges d'instruction de Port-Au-Prince, Jean Wilner Morin, en charge du dossier.

Rappelons que, dans le cadre de cet assassinat où le policier Wolky Calixte a été froidement abattu, deux parlementaires de la chambre basse d'Haïti, Nzounaya Jean Baptiste Bellange et Rodriguez Séjour, les députés des 1e et 3e circonscription de Port-Au-Prince notamment, sont inculpés pour leur présumée implication au meurtre du policier, suite à une ordonnance rendue par le juge Morin. En conséquence, de manière qu'ils soient disponibles par devant la justice, il a été demandé au président de la chambre des députés, Jean Tolbert Alexis, de lever l'immunité parlementaire de ces deux élus, membres du PSP, supporteurs du président et du Premier Ministre de la honte d'Haïti, Martelly et Lamothe et coauteurs intellectuels de l'exécution du policier Calixte.

D'aucuns ont associé l'attaque du policier Jevousaime à son éventuelle comparution devant le juge d'instruction Morin le lundi 25 Mars 2013.

Réagissant sur cette attaque, le porte parole de la PNH, Garry Desrosiers a ainsi déclaré :« Hier soir, aux environs de 9 :40 heures, à la Rue Jacob, Arcachon 32, le policer Marcelin Jevousaime de la 18e promotion de la PNH a été attaqué par des individus circulant à moto. Parmi les criminels, il y avait une femme. C'est elle qui a tiré sur le policier. Il était le témoin oculaire de l'assassinat du policier Wolky Calixte…Il avait eu le temps de réagir et a [tiré] sur un des assassins qui [a été] touché. Il reçoit actuellement des soins à l'Hôpital des Médecins Sans Frontière à Martissant 23 à Port-Au-Prince…».

Arrestation d'un puissant baron de drogue à Port-de-Paix

Le matin du lundi 25 Mars dernier, dans la ville de Port-de-Paix, lors d'une vaste opération de chasse aux narcotrafiquants, conduite par le Bureau de Lutte Contre le Trafic de Stupéfiant (BLTS) et l'Agence Américaine Antidrogue (DEA), un puissant narcotrafiquant dans le Nord-ouest du nom de Taverne Pierre- Louis a été ligoté.

Le baron de la drogue, Pierre-Louis qui s'était rendu sans résistance aux forces de l'ordre, étant l'objet d'un mandat d'arrêt international, était dans le collimateur des autorités américaines depuis belle lurette. Il était, par conséquent, activement recherché par la police.

Maitrisé et en taule, évidemment, il attend qu'il soit jugé en Haïti ou extradé aux Etats Unis.

Le Nord-ouest, considéré comme l'un des bastions des narcotrafiquants, est le département où se produisent beaucoup de scandales de ce genre, comme celui, évidemment, du puissant magnat Alain Désir, arrêté par les autorités haïtiennes concernées le 13 Novembre 2008 et extradé vers les Etats Unis pour être jugé. Il faut noter aussi que ces mêmes autorités haïtiennes avaient gloutonné 32 millions de dollars US qu'elles avaient confisqués dans le domicile du magnat Désir.

Par ailleurs, selon le rapport de l'année 2013 du département d'Etat Américain sur le dangereux produit narcotique « Crack », ce produit est maintenant chose courante dans les plus grands bidonvilles de Port-Au-Prince où il est souvent consommé par des plus jeunes adultes ou même des enfants.

Ce rapport a toutefois notifié que la République d'Haïti demeure le carrefour actif de transit pour la cocaïne d'Amérique du Sud et la Marijuana de la Jamaïque à destination des Etats Unis, du Canada, de l'Europe et d'autres pays de la caraïbe, indiquant qu'un pourcent (1%) de la cocaïne arrivant aux Etats Unis, transite par Haïti et la République Dominicaine.

Opération de lynchage et assassinat dans le Sud-est, 2 morts et un blessé grave

Le dimanche 24 Mars dernier, dans la localité de Carrefour Georges, 5e section communale de Bainet, un nommé Frisnel alias Tiblan a été lynché à coups de machettes et de pierres par la population de la dite localité. Son cadavre a été par la suite, inhumé par ses exécuteurs.

Une note issue de la police du Sud-est, a informé que Frisnel (Tiblan) était un dangereux bandit, originaire de Cité Soleil, qui fut la cible de la police. Il s'était retiré à Carrefour Georges où il avait déjà commis beaucoup d'infractions telles que vols et viols de jeunes filles et de fillettes.

D'autre part, le même dimanche 24 Mars, dans la même localité (Carrefour Georges), lors d'une échauffourée entre deux bandes de rara, un paysan du nom de Tison Benjamen a été poignardé par un certain Martin Denis.

La porte parole de la PNH dans le Sud-est, Audette Jean Julien a ainsi expliqué les faits :« Dans le cadre de l'opération 'Sécurité Plus' lancée par la

Suite à la page (13)

La capitale haïtienne est encore sous les décombres

Les résultats d'un gouvernement irresponsable et aveugle en Haïti

Par Daniel Tercier & Wendell Polynice

On ne peut pas avoir un pays prospère avec des simples propagandistes au pouvoir. Il faut avoir des objectifs et des idées constructives.

D'après les chiffres de l'Organisation des Nations Unis, après le tremblement de terre de 2010, les dégâts matériels ont été évalués par les autorités nationales et internationales à environ « *105.000 résidences totalement détruites et plus de 208.000 endommagées. Plus de 1.300 établissements d'éducation, plus de 50 hôpitaux et centres de santé se sont effondrés ou sont inutilisables. Le port principal du pays est rendu inopérant. Le Palais présidentiel, le Parlement, le Palais de Justice, la majorité des bâtiments des ministères et de l'administration publique sont détruits* ».

La valeur totale des dommages et des pertes causés est estimée à « *7,9 milliards de dollars ce qui équivaut à un peu plus de 120% du produit intérieur brut du pays en 2009* », d'après l'ONU.

Quel est le bilan positif de ce gouvernement pour la capitale affectée par le séisme ?

Plusieurs immeubles commerciaux et résidentiels de la capitale haïtienne, plus précisément dans le centre ville, restent toujours idem après 39 mois du passage du séisme. Pourtant plusieurs milliards de dollars ont été dépensés.

Lors d'entrevues ce lundi 25 Mars à Port-au-Prince, plusieurs commerçants et entrepreneurs se disent désespérés par « le comportement détestable et propagandiste du Président *Martelly qui ne pense pas vraiment aux besoins de la masse populaire* », mais plutôt qui se précise « *par son comportement blasphématoire et dictatorial* », d'après un homme d'affaires qui veut garder son identité dans l'anonymat.


Plusieurs immeubles commerciaux et résidentiels de la capitale haïtienne, plus précisément dans le centre ville, restent toujours idem après 39 mois du passage du séisme

Les immeubles commerciaux et privés dans le centre qui ont été endommagés durant le passage du séisme sont aménagés par ses fonds personnels et non du gouvernement de Martelly. « *C'est une insulte, une honte nationale et internationale sur le plan social et politique, que le gouvernement de Martelly ne pouvait pas garder et gérer ses éthiques présidentielles voire assumer ses responsabilités en terme de leadership pour aider la population vulnérable des rues* », a dit un autre commerçant.

Comme nos photos le révèlent, les détritus sont énormes à travers toutes les rues de la capitale. « *C'est une situation très critique pourtant des millions de gourdes* [*seraient justifiées d'être utilisés pour les enlever*] », a précisé un commerçant, M. Frenel Jean Barthélemy, faisant écho à plusieurs autres qui ont voulu garder l'anonymat.

Michel Forst exige la vérité sur l'origine du Choléra en Haïti

Par Thomas Péralte

L'ex-expert indépendant de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst avant de se démettre de sa fonction au cours du mois de mars 2013, a exigé la vérité sur l'origine de l'épidémie de Choléra introduite en Haïti en 2010 par les casques bleus de l'ONU. On sait que plus de huit mille personnes (8.000) sont déjà mortes et plus de 650.000 Haïtiens ont été infectés. Dans son dernier rapport, Michel Forst a fait savoir que l'introduction de l'épidémie de Choléra en Haïti demeure une question brûlante qui a suscité beaucoup de controverses. En conséquence il encourage le Conseil de Sécurité de l'ONU à répondre à toutes les demandes d'indemnisation faite par les victimes.

Selon Michel Forst : « Haïti et la communauté internationale doivent faire la lumière sur l'origine du Choléra dans le pays. » Il reconnaît en outre la nécessité pour les victimes ou leurs familles de connaître la vérité et la compensation doit être octroyée aux victimes, si les Nations Unies veulent vraiment le respect des droits de l'homme.


Les avocats Newton St Juste et André Michel

Il a aussi appelé les Nations Unies et le gouvernement haïtien à mettre sur pied un programme d'assistance pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Choléra en engageant des fonds pour

Suite à la page (13)

Fanmi Lavalas met le cap vers les élections !

Par Yves Pierre-Louis

Après dix (10) ans d'absence de l'organisation politique de Fanmi Lavalas sur l'échiquier électoral, le Dr. Maryse Narcisse Coordonnatrice du Comité exécutif, a annoncé la participation de cette organisation aux élections sénatoriales partielles et des Collectivités Territoriales qui doivent s'organiser cette année. Maryse Narcisse a fait l'annonce le mercredi 20 Mars 2013, au cours d'une séance de travail au local de la Fondation Dr. Aristide pour la Démocratie, avec des représentants de 10 coordinations départementales et des membres des Commissions permanentes en présence des conseillers spéciaux. L'objectif de cette rencontre reposait sur deux (2) points : évaluer l'avancement des Congrès départementaux et d'analyser la participation de l'organisation politique aux prochaines élections.

Ces élections devraient être organisées d'ici la fin de cette année pour combler les dix (10) sièges vacants au Sénat de la république et pour remplacer les 142 Cartels municipaux et 565 Conseils d'administration des sections communales (CASEC) et autres. Mais le processus de la mise en branle de la machine électorale tarde toujours. Fanmi Lavalas de son côté a emboîté le pas et des instructions ont été passées aux responsables des coordinations départementales pour que toute la mise en place soit faite dans la perspective électorale.

A la fin de la rencontre, la coordonnatrice nationale de Fanmi Lavalas a donné un point de presse où elle a tenu à préciser que l'organisation entend prendre part à des élections honnêtes, démocratiques et inclusives, avec un Conseil électoral indépendant.

« Nous avons décidé d'aller aux élections pour conduire le peuple haïtien à la victoire tant attendue. Le peuple veut lutter, cette conjoncture très complexe exige une intelligence politique pour [ne pas]être plongé dans une lutte intestine de non-sens. Le mot d'ordre, c'est organisation, le rassemblement de nos forces pour arriver à la victoire finale.

Nous avons décidé d'aller aux élections avec un Conseil Electoral indépendant qui pourra remplir convenablement sa vraie fonction, qui n'est autre que l'organisation d'élections libres, honnêtes, démocratiques et inclusives pour que les résultats reflètent directement la volonté populaire.


La coordonnatrice nationale de Fanmi Lavalas, le Dr. Maryse Narcisse

Nous avons décidé d'aller aux élections pour remettre au peuple haïtien le droit de participation qu'il a réussi à imposer dans la constitution de 1987, pour pouvoir donner sa position dans les décisions politiques du pays.

Nous avons décidé d'aller aux élections pour reprendre la voie du changement. Le peuple est intelligent, il veut prendre la bonne voie, avec lui on va construire [la] bonne stratégie. Fanmi Lavalas a déclaré qu'elle va mener une campagne contre tous les candidats «à l'oral». La campagne est démarrée dès aujourd'hui jusqu'en 2016. Nous allons voter contre tous les candidats à l'oral », a déclaré Maryse Narcisse.

Après le Coup d'Etat-kidnapping du 29 février 2004, contre le président Jean-Bertrand Aristide, démocratiquement élu dans des élections libres, l'organisation Fanmi Lavalas a été injustement exclue des processus électoraux de 2006, 2009 et 2010. Aujourd'hui avec la présence du représentant national de l'Organisation aucun prétexte ne pourrait justifier l'exclusion du parti majoritaire aux élections. Haïti va connaître trois (3) années électorales consécutives: 2013 pour le renouvellement d'un tiers (1/3) du Sénat et l'ensemble des Collectivités Territoriales qui devraient se dérouler depuis novembre 2011 ; 2014, le renouvellement d'un autre tiers 1/3, et la Chambre des députés et 2015, le renouvellement d'un tiers du Sénat et le remplacement du président de la République. C'est dans cette perspective que l'organisation politique Fanmi Lavalas, sous un leadership uni autour de sa coordonnatrice a parlé de campagne électorale contre tous les candidats à l'oral jusqu'en 2016.

Les prochaines élections en Haïti: A quel prix?

Par Jose Clément

A la fin de cette année, le peuple haïtien est appelé aux urnes pour renouveler le tiers du Sénat et la totalité des Collectivités Territoriales et locales, sur fond de grandes controverses politiques. Rien n'est encore clair quant à la tenue réelle de ces joutes d'une importance capitale pour l'avenir de la démocratie en Haïti.

Ça y est! Le coup d'envoi est donné. Les élections vont avoir lieu cette année, selon le diktat de la communauté internationale. Ce scrutin se déroulera vraisemblablement sans la participation populaire et en l'absence des principaux partis et groupements politiques représentatifs de la faune politique haïtienne.

En dehors de la mise en place du Conseil Electoral Provisoire ou du Collège Transitoire de Gestion du Conseil Electoral (CT/ CEP), les prochaines joutes électorales ne seront ni plus ni moins qu'une autre mascarade comme celles de 2010 dont nous faisons grandement encore les frais. L'organisation de bonnes élections dans tout système démocratique est un acte de souveraineté nationale. Chez nous, la notion «un homme, une voix» n'a toujours pas été respectée, lors des consultations électorales. Au contraire, les choix des populations sont toujours foulés aux pieds à travers des résultats programmés à l'avance dans les laboratoires des grands.

Les élections formelles à fréquence régulière sont un moyen de consultation directe des populations dans la gestion des affaires de la Cité. Elles ne sont pas une fin en soi. D'où la nécessité pour les différentes communautés de garder un œil vigilant sur leurs mandataires qui, le plus souvent, croient avoir reçu un chèque en blanc pour en faire à leur guise. La présente législature en est l'exemple vivant. L'Exécutif a réussi à avoir une majorité à la Chambre des députés et un autre au Sénat sur la base des plus offrants. Ces parlementaires vassalisés sont devenus du même coup politiquement achetables et corvéables à merci.

Les joutes à venir, de toute façon, ne seront ni démocratiques et libres, puisque le chef de l'Exécutif Michel Martelly n'est pas de tendance démocratique et encore moins son gouvernement. Les commanditaires et bailleurs ne le sont pas également. Puisque, les noms des trois personnalités retenues par le Parlement pour compléter les sièges vacants au sein du Conseil Electoral ont été déjà connus par l'Ambassade américaine à Port-au-Prince bien avant que les bureaux des deux chambres eurent communiqué ces noms officiellement au président de la République. Sitôt, le choix fait par le Parlement haïtien, l'Ambassade américaine avait exprimé sa satisfaction, par note de presse. Elle a qualifié d' «étape importante» vers l'organisation d'élections. Il s'agit tout au moins d'une forme d'inélégance diplomatique de la part de l'Ambassade américaine qui aurait pu attendre que l'Exécutif ait reçu la notification officielle du Parlement. On est dans un pays conquis!

N'en déplaisent à certains, l'équipe au pouvoir veut réaliser des élections taillées sur mesure à la dimension de celles réalisées par François et Jean-Claude Duvalier dans le temps communément appelées élections-sélections ou nominations. Il faut appeler un chat par son nom. Michel Martelly veut à tout prix casser la baraque lors des prochaines joutes. Il a misé gros politiquement en voulant rafler, à travers son organisation politique qui n'existe que de nom pour l'instant, «Pati Haïtien Tet Kale « ou par le biais de tiers, les 10 postes en jeu au Sénat, la quasi-totalité des Conseils Municipaux (CM) et Conseils d'Administration de Sections Communales (CASECS) pour s'assurer qu'il a une longueur d'avance sur ses adversaires politiques lors de la présidentielle de 2015. A ce moment-là, il aurait mis en place tout un appareil qui faciliterait son dauphin à remporter la prochaine présidentielle. Cinq années après, ce serait encore lui dans une République héréditaire. Haïti est une République, mais pas nécessairement une démocratie dans la mesure où le régime en place est de tendance dictatoriale ne respectant ni les prescrits constitutionnels et les institutions de l'Etat, fondements de la République. Dans son livre, «Du Contrat Social», Jean-Jacques Rousseau définit la République comme étant « tout Etat régi par des lois, sous quelque forme d'administration que puisse être».

L'enjeu politique est de taille pour Martelly et son entourage qui rêvent de faire main basse sur l'appareil étatique au moins pour les dix prochaines années. C'est en ce sens que le pouvoir en place fait des tractations politiques et judiciaires afin de mettre hors-jeu un groupement politique réputé être la principale force politique du pays de manière à avoir le champ libre pour pouvoir manœuvrer à sa guise au prochain scrutin.

Quid des partis et groupements politiques?

L'automne de 2012 plus particulièrement était riche en rebondissements politiques. La ville des Cayes a été la première ville ou la fronde populaire a pris naissance sous la houlette de l'ex sénateur Jean-Gabriel Fortuné. Il a été nommé bien avant par M. Martelly Délégué Départemental du Sud. Il a dû démissionner par la suite. Des manifestations de rues contre le pouvoir en place se succédaient à un rythme inquiétant pour réclamer des réformes politiques et de la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat. Le vent de la contestation a soufflé également dans d'autres villes du pays notamment Cap-Haitien avec pour leader naturel le sénateur Moise Jean-Charles, Miragoane, Gonaïves, et Port-au-Prince. Les revendications étaient les mêmes. Les manifestants de plus en plus nombreux allaient jusqu'à réclamer le départ du président Martelly pour non-respect de ses promesses électorales. Le pouvoir semblait perdre le contrôle de la situation. Puisque, au lieu de s'adresser aux revendications des différentes couches de la population qui criaient leur ras-le-bol face à un pouvoir qui faisait preuve de plus en plus de maladresse politique, M. Martelly multipliait à n'en plus finir ses déplacements à l'extérieur du pays et utilisait les maigres ressources de l'Etat dans des futilités.

Malgré maintes tentatives de la part du pouvoir en place de déjouer à coups d'argent et d'intimidation cette commotion sociale qui prenait de l'ampleur au fil des semaines, des dirigeants de partis et groupements de la droite et du centre gauche se sont joints ensemble au sein d'un amalgame politique pour donner un coup de boutoir aux mouvements revendicatifs de la population. Réunis le 16 octobre 2012 au Cap-Haitien, deuxième ville du pays, ces professionnels de la politique allaient donner un spectacle macabre sous le label: «Le Manifeste du Cap-Haitien» qui n'est autre qu'une vision étriquée des représentants de la petite bourgeoisie en mal de pouvoir et de représentativité. Bon nombre d'entre eux, rappelons-le, faisaient partie des gouvernements issus du coup d'Etat sanglant du Général Raoul Cedras en 1991 et d'autres s'associaient en 2004 au mouvement réactionnaire d'Andy Apaid dit «grenn nan bouda (Couilles dans les fesses)» pour renverser le président en fonction de l'époque Jean-Bertrand Aristide. Ce sont encore ceux-là même qui réclamaient au «nom du peuple haïtien» de la part de Fanmi Lavalas des excuses publiques. Ils ont la mémoire courte! On dirait plutôt qu'ils sont amnésiques.

Justement, les élections, au prime abord, concernent les partis et groupements politiques ainsi que l'ensemble de la société civile. Pourtant, le pouvoir en place cherche à les marginaliser pour des raisons inavouées. On a l'impression que le gouvernement cherche à faire plaisir à la Communauté internationale qui finance en grande partie lesdites élections au lieu d'engager un véritable dialogue entre nationaux dans l'espoir de résoudre la crise politique qui a des répercussions sur tous les pans de la société. Les partis, groupements politiques et des secteurs de la société civile, malgré leurs faiblesses et lacunes doivent être des partenaires privilégiés dans le cadre d'un processus électoral aussi crucial pour l'avenir de la démocratie.

Il est aussi du devoir des hommes et femmes politiques de ce pays, au nom de la «Realpolitik», de jouer en rangs serrés leur partition dans le contexte actuel où la tentation est grande. Le spectacle hideux et navrant qu'offre cette législature nous interpelle tous et nous demande de faire preuve de réalisme et de pragmatisme pour renouveler au fur et à mesure le personnel politique, notamment au Parlement. Le scrutin à venir nous offre l'opportunité de nous évaluer par rapport à nous-mêmes, à nos erreurs et par rapport au pouvoir en place. Nous ne pouvons plus continuer à accumuler les mêmes erreurs sans en tirer les conséquences Un parti ou un groupement politique ne peut à la fois être dans l'opposition et au pouvoir. Il ne peut pas également être critique public vis-à-vis du gouvernement tandis qu'un de ses cadres est casé au Palais National ou bien dirige un Ministère. Il nous faut un peu de morale dans la politique et mettre fin aux pratiques de coups bas souvent pratiquées chez nous.

Il faut diriger autrement! En clair, il faut une opposition solide capable de critiquer objectivement l'action gouvernementale et de s'offrir une alternative viable dans le cadre de l'alternance politique. Cette alternance prend forme via la réalisation d'élections libres et démocratiques, afin que le peuple puisse s'exprimer librement, sans contrainte et sans ingérence étrangère, comme ce fut le cas lors des élections de 2010 où la Communauté internationale avait décidé qui, parmi lesquels des candidats en lice iraient au second tour au grand dam des neufs conseillers électoraux.

Il est temps de se mettre ensemble pour défendre les valeurs de la République chèrement acquises par les Pères fondateurs de la Patrie. Il nous faut un projet de société qui prend en compte l'homme haïtien dans sa dimension globale et environnementale. Selon le dernier classement mondial sur l'Indice de Développement Humain (IDH), Haïti a régressé de trois rangs en sortant de la 158ème place pour occuper la 161ème place sur une liste de 186 pays, selon une publication du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en date du 14 mars dernier. Il n'y a point dans ce rapport un quelconque motif de fierté! Un rapport qui montre clairement que tout se fait toujours « à l'oral » dans le pays.

Jose Clément
Washington DC,
19 mars 2013
Centre International d'Etudes et de Recherches

300 barik taso rat men se twòp!

Par Fanfan la Tulipe

Dansera bien, qui dansera
le dernier

On le sait bien, depuis 1915, date de l'occupation de notre pays par les Yankees, la représentation états-unienne en Haïti assure la stabilité politique, celle qui pendant longtemps a protégé ses intérêts grâce à une armée docile, entraînée à garantir sa mainmise sur la nation. Je me rappelle encore cette chanson politique qui proposait :« lame ap soutni Lescot ; soutni Lescot ke pèp la bezwen travay ; wi n ap jwenn travay Washington di nou fè linyon». Même après la démobilisation de l'institution militaire par l'ex-président Aristide, L'Oncle Sam a toujours su comment tirer les ficelles pour avoir sa marionnette au pouvoir et garder les masses «en respect».

J'ai l'habitude de comparer à un bal la scène politique haïtienne, et avec elle, la dynamique électorale débouchant sur des élections présidentielles ou parlementaires. Il y a et il y aura toujours une nuée de candidats périodiquement en mal de bal et qui voudront «s'amuser»; ce sont nos politiciens *degrenngòch* et les catégories sociales *zobop* qui les soutiennent. Avant la démobilisation de l'armée, c'étaient généralement les militaires qui faisaient danser les aspirants à la «chaise bourrée», et aux sièges parlementaires, au rythme du chef d'orchestre, du maestro tapi dans les coulisses, en l'occurrence l'ambassade américaine.

L'exemple classique est l'élection de François Duvalier à l'ombre «musicale» du général Kébreau. Sans doute il y a eu l'historique 16 décembre 1990. Mais là encore, en regardant à travers le «rétrospectoscope», on peut s'interroger : Cedras qui avait assuré, semble-t-il, la «bonne marche» des élections savait-il sans doute déjà, de concert avec le «maestro», sur quoi allait déboucher l'expérience démocratique amorcée le 7 février 1991 ? On sait ce qui arriva. Après la démobilisation des forces armées, l'ambassade américaine sut comment organiser un nouvel orchestre. Eventuellement, nous avons même écopé d'un... musicien dévergondé et de son fils, musicien également et dénoncé par Me Newton pour «usurpation de titre ou fonction et association de malfaiteur». Depuis, les fausses notes et une cacophonie certaine n'ont pas arrêté de nous enfoncer le tympan.

Ce n'est vraiment pas pour faire du coq-à-l'âne, mais pour faire avancer le texte que j'en arrive maintenant à notre grand Nemours Jean-Baptiste, créateur du rythme *konpa*. Une de ses chansons, dans les années 50, raconte l'histoire de Maître Rat qui organisait, à l'intention de la population ratonne, un baptême, bien sûr agrémenté d'un bal raton. Il eut la malencontreuse idée de choisir comme musiciens Maître Chat et son mini-jazz de *mimi miaw*. Vers minuit, on ferma les portes, on mangea les rats, et comme il y avait des tas de rats, ce fut une rare et ratte hécatombe, un raticide, bien illustré par le refrain : *300 barik taso rat men se twòp...* On mangea le filleul, on mangea le parrain. On mangea même *monpè*. Bientôt nous en arriverons au bal des rats politiciens

Mettons de côté le coq et l'âne pour en venir à une autre catégorie animale, celle des animaux atteints de la peste électorale. De l'arrêté présidentiel du 15 Août 2012 annonçant la formation d'un Conseil Electoral Permanent à la mise en place du fameux Collège Transitoire de Gestion du Conseil Electoral Permanent, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts électoraux. Du côté de ladite opposition, il y a eu agitation permanente. On se rappelle, en effet, la rencontre du 16 octobre 2012, au Cap-Haitien, entre les politicailleurs professionnels, et qui a débouché sur un certain Manifeste du «Cap-Haitien», un document *rizib*, traduisant en fait «*une vision étriquée des représentants de la petite bourgeoisie en mal de pouvoir et de représentativité*» (Francklyn B. Geffrard). Elle a été sans doute suivie d'une ou de deux autres rencontres, mais tout juste des rassemblements en queue de poisson et tête de têtard.

Les élections se précisant pour le renouvellement d'un tiers du Sénat de la République, des conseils municipaux et des collectivités territoriales, on voit s'aiguiser les appétits de danse. Déjà au sein des Parlementaires pour la Stabilisation et le Progrès (PSP), cette fameuse « majorité » présidentielle achetée à coups de fric, de triques et de trucs politiciens, une débandade s'annonce. Il y en a qui veulent encore danser le *konpa* de Martelly, d'autres qui préféreraient une *kadans ranpa* Webert Sicotiste dans le sens de leurs intérêts personnels.



Les chats tèt kale auront raflé quasiment tous les postes, laissant sur le carreau politique des centaines de milliers d'imprudents menés en bateau par une poignée de rats sans mémoire, sans volonté politique de vraiment organiser et mobiliser la force politique que représente Lavalas

C'est ce que confirme Alter Presse: « suite au choix des représentants du pouvoir législatif au Collège transitoire du conseil électoral permanent (Ctcep), le bloc des Parlementaires pour la stabilité et le progrès (Psp) et le président de la république, Michel Joseph Martelly, sont apparemment dos-à-dos. Et c'est une figure bien placée qui le confirme à Alter Presse : le vice-président de l'assemblée nationale, le député Tholbert Alexis, lui-même ancien président du Psp: « Les relations sont très mauvaises. Les députés n'entendent prendre aucune dictée d'un autre pouvoir», confie le parlementaire ». Peu importe, on se bouscule, en transe on veut entrer dans la danse ; au portillon, il y en a déjà qui demandent: «c'est ici qu'on dit qu'on danse» ?

C'est le cas de Fanmi Lavalas. Le Dr Maryse Narcisse Coordonnatrice du Comité Exécutif de Fanmi Lavalas, a expliqué que « chaque fois qu'on annoncera des élections, Fanmi Lavalas sera là, conditionnant la participation de son Parti entre autres, à la mise en place d'un Conseil Électoral crédible, qui puisse organiser des élections libres, honnêtes, démocratiques et inclusives. « Si ces pré-requis sont respectés et si nous allons aux élections, nous y allons pour gagner [...] Nous allons mobiliser toutes nos forces afin de remporter les élections à tous les niveaux, et reprendre la voie du changement »



Accolade du Premier ministre Laurent Lamothe avec le «maestro» de l'ambassade étoilée en Haiti, Pamela White

Autant dans les strates supérieures qu'à la base on fait semblant de croire que les élections s'annonceraient «honnêtes (z)et sincères», aussi la famille se mettrait à table avec tout le monde. On raconte même que sur la chaudière électorale on voudrait cuire un bouillon politique avec comme ingrédients : malanga-gauche démocratique, igname-centre démocratique, carottes-centre démocratique, cresson-centre-droit démocratique, *vyann bèf*-droite démocratique et *doumbwèy*-lavalas.

A bien regarder, en face du pouvoir il n'y a vraiment que Fanmi Lavalas en terme de popularité et de mobilisation populaire, les autres partis et groupuscules étant réduits à des peaux de chagrin, *po patat*, *po pistach*, *po mango ki fin souse*. Et c'est justement cette famille lavalassienne qui semble la plus chaude devant la bande électorale. Pourquoi cette chaleur, cette chaudeur, alors qu'en 2009 et 2010, tout a été fait par les forces obscurantistes pour tenir Lavalas hors jeu. Pourquoi «se pètent-ils la tête», comme nous disons en créole ? Pourquoi cette frénésie à vouloir danser quand à la porte même on vous réclamera le laissez-passer portant le sceau du laboratoire ?

Pourquoi cet entêtement alors que tous les signaux en provenance du pouvoir indiquent que Martelly veut à tout prix contrôler le Conseil Electoral, avoir ce Conseil en poche, «permanemment», permettez cet adverbe, dans la perspective de se perpétuer au pouvoir. Qui pis est, le mec crie au complot, un complot visant à prendre le contrôle de l'organisme électoral dans la perspective des prochaines joutes, et dit « n'entendre pas se laisser faire, [car] le complot se précise et nous devons nous tenir ferme pour y faire face», c'est-à-dire que ce cinglé de Martelly se tient bandé à l'arrière comme à l'avant face à la «provocation» présumée des députés qui ont avalisé le choix du Sénat quant aux membres devant représenter le parlement au CTCEP, particulièrement le très bavard Me Néhémie Joseph réputé indépendant par rapport au pouvoir. Provocation qui conduirait à «une provocation et demie» a tonitrué Joseph Lambert, l'œil droit, l'oreille gauche et le cul de Martelly.

C'est clair, Martelly veut être le seul roi, le seul maître à bord. Le seul pouvoir ayant droit à la parole, c'est l'exécutif, pardon, c'est Martelly lui-même. Martelly tient à rafler les 10 postes en jeu au Sénat, la quasi-totalité des Conseils Municipaux et Conseils d'Administration de Sections Communales, les CASECS, pour s'assurer une bonne avance sur ses adversaires politiques lors de la présidentielle en 2015. Histoire d'établir une tête-kalétude héréditaire à la mode francisco-duvaliériste. Pas bête l'animal.

Les rats de Fanmi Lavalas semblent vouloir se prêter à un grand baptême électoral agrémenté d'un bal populaire qu'animera le musicien Micky à la tête de son ensemble de *chat mimi*. Mais ils oublient qu'au dernier moment le «maestro» de l'ambassade étoilée qui garde les partitions fera sortir de ses manches un subterfuge très adroit qui éliminera Fanmi Lavalas ; au grand dam de la Coordonnatrice du Comité Exécutif de Fanmi Lavalas . Ceux-là qui auront investi leurs ressources, leur temps, leurs efforts dans ce bal des naïfs se trouveront donc Gros Jean comme devant, comme le benêt de la farce médiévale qui se faisait toujours duper; baudruches dégonflées, bec à terre, bec à l'eau. Les chats *tèt kale* auront raflé quasiment tous les postes, laissant sur le carreau politique des centaines de milliers d'imprudents menés en bateau par une poignée de rats sans mémoire, sans volonté politique de vraiment organiser et mobiliser la force politique que représente Lavalas : 300 barriques de *taso* au palmarès de Sweet Micky.

Et je suis certain qu'au bal lavalas il y aura une avalanche de resquilleurs et autres rongeurs affamés: anciens lavalas, lavalas reconvertis, néo-lavalas, faux lavalas, lavalas *je pichpich*, lavalas *je twèt*, lavalas *tèt bòbèch*, lavalas *dyòl fobo*, lavalas *bouch sakèt*, GNBistes déguisés en lavalas, GNBistes *rat dokale*, GNBistes *kousen pyese bwa fouye*, Gnbistes *ansyen fòd twa pedal*, GNBistes *anganman*, GNBistes *bout mamit*, GNBistes de la première heure et GNBistes de la dernière heure, bref le ramassis habituel de politichiens prêts à baiser le cul du premier cochon venu pourvu qu'ils accèdent à la dignité de sénateur ou de député *papa gede bèl gason*, achetable et corvéable à merci. *Taso* GNBistes à ajouter aux *taso* lavalassiens.

Pourquoi donc s'exposer inutilement aux rigueurs des canines d'un gros *makou* musicien, jusqu'à se ramasser avec *300 barik taso rat* ? Assurément, c'est trop.

Nòt pwotestasyon kont desizyon imoral Nasyonzini pran pou l pa dedomaje viktim kolera MINISTA yo



Mateli, Ban ki-Moon ak Lorangagòt. Desizyon Nasyonzini pran kont viktim kolera yo, se pozisyon imoral dirijan Ayisyen te deja pran kont viktim yo. Gouvènman Mateli Lamòt la te fè tèt yo pase pou avoka MINISTA

Nouvèl la tonbe tankou gwo bonm pwisans enperyalis yo abitye lage sou ti peyi yo. Jedi 21 fevriye 2013 la, pòt pawòl sekretè jeneral Nasyonzini an deklare nan laprès, li rele prezidan Michèl Mateli pou l anonse l desizyon Nasyonzini pran pou l pa dedomaje viktim kolera MINISTA yo, dapre (seksyon 29 konvansyon sou privilèj ak iminite Nasyonzini benefisye). Alòske, prezidan Mateli pa t janm di si Nasyonzini rele l pou mete l okouran desizyon sa a. Kesyon nou dwe poze, ki moralite kominote entènasyonal sa a genyen, pou l ap pale nou de dwa moun ak demokrasi ?

Desizyon Nasyonzini pran kont viktim kolera yo, se pozisyon imoral dirijan Ayisyen te deja pran kont viktim yo. Gouvènman Mateli Lamòt la te fè tèt yo pase pou avoka MINISTA. N ap raple nan dat 18 oktòb 2012 Minis Afè Etranje Pierre-Richard Casimir deklare devan komisyon Afè Etranje chanm depite a (gouvènman Ayisyen an pap mande nasyonzini dedomaje viktim kolera yo) paske li pa kwè se sòlda nepalè yo ki pote kolera nan peyi a. Prezidan Michèl Mateli menm deklare sou Frans 24, yon televizyon fransè (kè m poze, m pap pran koudeta, paske MINISTA nan peyi a). Lè nou konsidere deklarasyon sa yo, nou ta kapab di se gouvènman Mateli Lamòt la ki mande Nasyonzini voye plent òganizasyon k ap defanm viktim kolera yo jete nan poubèl. Se yon desizyon ki ta dwe revòlte popilasyon an kont gouvènman Mateli Lamòt la ak fòs okipasyon MINISTA anba chapo nasyonzini ki tabli nan peyi a.

N ap raple epidemi kolera MINISTA a deja touye anviwon 8 mil moun plis pase demi milyon lòt deja trape maladi kolera a, e ap viv ak mikwòb maladi a nan san yo. Alòske, gen divès etid ak rechèch syentifik ki fèt nan gwo laboratwa nan peyi letranje, ki montre se sòlda nepalè yo ki pote maladi a nan peyi a :

- Nan mwa jiyè 2011, yon seri espesyalis Sant Kontwòl Prevansyon Maladi (Centers for Disease Control and Prevention) ki chita Etazini, pibliye rezime yon ankèt yo fè ki montre sous epidemi kolera a soti nan sòlda nepalè yo;
- Yon gwoup chèchè ameriken pibliye nan mwa dawout 2011 sou sit laboratwa ameriken pou mikwobyoloji, rezilta yon ankèt ki montre yon lòt fwa ankò se solda nepalè yo ki pote maladi kolera nan peyi a ;
- Daprè rapò epidemyolojis fransè Renaud Piarroux :sous epidemi kolera Ayiti a soti nan kan kas ble nepalè yo nan Mibalè. Pou espesyalis la, sòlda nepalè yo pa t fè tès kontwòl medikal sou kolera anvan yo te kite peyi yo pou antre Ayiti. Kit se yon neglijans, kit se te yon fè eksprè, se yon zak kriminèl sòlda MINISTA yo fè kont pèp Ayisyen an. Ki fè, Nasyonzini andose krim MINISTA a aprè dènye desizyon yo pran pou pa dedomaje viktim kolera yo.
- Nan mitan mwa mas 2013 la komisè « endepandan » dwa moun mouche Michel Forst demisyone nan responsablite l pou dosye sa a. Mouche Forst kwè, Otorite Ayisyen yo ak Nasyonzini dwe fè limyè sou epidemi kolera a nan peyi a. Nan sans sa a, li envite Kosèy Sekirite Nasyonzini an pou l pran resposablite l sou dosye reparasyon ak dedomajman viktim kolera yo an Ayiti. Pandanstan, gouvènman Kale tèt la, pa vle rekonèt responsablite dirèk Minista nan dosye Kolera.
- Tout moun konnen se kominote entènasyonal la ki mete Mateli prezidan peyi a. Mete sou sa, plizyè moun nan gouvènman sa a, gen nasyonalite etranje. Se youn nan rezon ki fè y ap defann patwon yo tèt kale. Nou menm, òganizasyon pwogresis ki siyen nòt sa a:
- Fòk nou mobilize pou fòse fòs okipasyon Nasyonzini an ak akololit li yo kite peyi Desalin lan.
- Nou dwe kontinye batay pou fòse Nasyonzini repare ak dedomaje viktim kolera MINISTA yo.

Pou òganizasyon ki siyen nòt sa

Pati KAN PEP la : Marc-Arthur FILS-AIME

Kolektif Mobilizasyon Pou Dedomaje Viktim Kolera yo : Guy NUMA

Madi 26 mas 2013

Un Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent pour une crise électorale permanente !

Par Francklyn B. Geffrard

« Des élections libres et régulières sont une exigence de la démocratie. Elles constituent la méthode de base pour désigner ceux qui représentent le peuple et prennent des décisions en son nom. Pourtant, les élections à elles seules, quoique nécessaires, ne suffisent pas à garantir la démocratie dans un pays. Des élections truquées, comme le pays en a déjà fait l'expérience, sont un obstacle majeur à la démocratie. Le plus gros écueil aujourd'hui à la tenue de bonnes élections en Haïti, c'est la tentation des dirigeants qui veulent se perpétuer au pouvoir aux moyens d'élections frauduleuses… »

L'organisation des élections pour le renouvellement d'un tiers du Sénat de la République, des conseils municipaux et des collectivités territoriales constitue aujourd'hui un passage obligé pour le pouvoir en place. Cependant, ces élections, si elles ont lieu, risquent de plonger le pays dans une crise électorale sans précédent. Autrement dit, une crise électorale permanente. En réalité, ces élections causeront beaucoup plus de problèmes au pays qu'elles n'en résolvent-des problèmes liés à la crise constitutionnelle, la volonté de l'exécutif de tout accaparer, l'ingérence de plus en plus arrogante et agressive d'un secteur de la communauté internationale. Tous ces facteurs concourent à entraver le processus électoral.



Le président de la Chambre des députés, Jean Tolbert Alexis

Crise constitutionnelle

Pour réaliser des élections libres, honnêtes et démocratiques, il faut la mise en place d'un Conseil Electoral crédible et qui inspire confiance. En plus d'être crédible, le CEP doit être avant tout constitutionnel. Et c'est à ce niveau que se situe le nœud gordien; l'institution chargée d'organiser les prochaines élections, le Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CT/CEP) n'obéit à aucun principe constitutionnel. Nulle part dans les différentes versions de la Constitution en circulation sur le territoire, il n'est prévu la formation d'un CT/CEP. Ni la Constitution de 1987 dans ses deux versions Créole et français, ni la Constitution « amendée » corrigée, revue et diminuée, n'a fait mention de cette structure étrange issue des « négociations » entre les représentants de l'exécutif, du législatif et du pouvoir judiciaire après plusieurs mois de tergiversations autour de la formation du CEP.

Tout a commencé le 15 Août 2012, le chef de l'Etat, par arrêté présidentiel a annoncé la formation d'un Conseil Electoral Permanent composé de six membres (Trois représentants de l'exécutif et trois représentants contestés du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire). Le Sénat étant amputé d'un tiers de ses membres s'est trouvé en difficulté matérielle pour désigner, de concert avec la chambre basse, les trois représentants du pouvoir législatif au CEP. Une violation flagrante de la Constitution de 1987 qui, en son article 192 stipule que, « Le Conseil Électoral Permanent comprend neuf (9) Membres choisis sur une liste de trois (3) noms proposés par chacune des Assemblées Départementales:3 sont choisis par le Pouvoir Exécutif; 3 sont choisis par la Cour de Cassation; 3 sont choisis par l'Assemblée Nationale (Constitution 1987, Chapitre 1, Titre VI).» Cependant, la 49e législature, lors de l'amendement irrégulier de la Constitution a rejeté catégoriquement cette formule qui favorisait la participation de personnalités indépendantes au CEP. Cet amendement que plus d'uns considère comme la principale source de la crise actuelle a tout simplement écarté toute participation des collectivités territoriales dans la constitution du Conseil Electoral Permanent. Cette tâche est désormais confiée au pouvoir exécutif, au législatif et au pouvoir judiciaire.



Le président du Sénat, Simon Dieuseul Desras

La décision du président Martelly de former un Conseil Electoral Permanent édenté à six membres a suscité une tempête de protestation au niveau de la classe politique et de la société civile. Le 13 Août 2012, le président du Sénat écrit au président Martelly pour lui suggérer de renoncer à la formation du Conseil Electoral Permanent et de prioriser la formation d'un CEP provisoire de consensus, le Sénat étant dans l'impossibilité matérielle de désigner ses représentants. Cependant, M. Martelly a eu le soutien du président d'alors de la chambre des députés, Levaillant Louis-Jeune qui a qualifié d'inconstitutionnelle la proposition d'une formule consensuelle avancée par son homologue de la Chambre haute, Dieuseul Simon Desras. Il a alors annoncé la désignation de quatre Députés devant faire partie d'une commission bicamérale chargée d'examiner les candidatures des postulants au CEP permanent (Radio Kiskeya). Quelques jours plus tard, soit le 27 Août, Levaillant Louis-Jeune a proposé la désignation de trois représentants du parlement au CEP, mais à titre provisoire. Une formule déjà proposée par Desras et rejetée par Louis-jeune.



Ces élections, si elles ont lieu, risquent de plonger le pays dans une crise électorale sans précédent. Autrement dit, une crise électorale permanente.

Devant le refus des forces vives du pays, le président Martelly a finalement accepté de négocier avec les parlementaires après avoir organisé le 28 Août 2012, sans succès, une rencontre au Karibe Convention Center avec les leaders des partis de l'opposition que beaucoup qualifiaient de « rara politique ». Le 24 Décembre 2012, ils sont parvenus à un accord minimal sur la formation de la structure qui doit organiser les prochaines élections. L'accord prévoit justement la mise en place du fameux Collège Transitoire de Gestion du Conseil Electoral Permanent. Une formule exceptionnelle propre au pouvoir en place où pour la première fois, le provisoire est appelé à gérer le permanent ! Du jamais vu ! En fait, le CT/CEP est une entité anticonstitutionnelle qui elle-même doit organiser des élections illégitimes.

La volonté de l'exécutif de s'accaparer du processus

Il devient de plus en plus évident que le pouvoir exécutif, à travers la présidence, veut à tout prix contrôler le Conseil Electoral qu'il se veut permanent dans la perspective de se perpétuer au pouvoir. La méthode est simple ; former un CEP permanent dont tous les membres ou presque lui sont fidèles et loyaux afin d'organiser des élections dirigées au profit de son régime. Pour comprendre cette volonté de l'exécutif, il faut se référer aux déclarations du conseiller très spécial du président Martelly, Joseph Lambert, ancien coordonnateur de la Plate-forme Inite de l'ancien président Préval. Mr. Lambert qui agit parfois comme porte-parole de l'exécutif a contesté le choix de Me. Néhémie Joseph pour représenter le parlement au CT/CEP. Selon lui, ce choix constitue une « provocation ; et à une provocation, il faut s'attendre à une provocation et demie », a-t-il martelé. Ces déclarations tonitruantes indiquent clairement la direction vers laquelle le pouvoir s'oriente dans le cadre l'organisation des prochaines élections. Aussi, faut-il voir dans ces menaces, un refus de l'exécutif de garantir le bon fonctionnement des institutions républicaines.

Il n'y a pas que les déclarations de Lambert qui s'inscrivent dans une dynamique de main mise sur le CT/CEP inconstitutionnel. Il y a aussi la position du président Michel Martelly lui-même qui assimile la désignation des représentant du parlement au CT/CEP à un complot. Mr. Martelly dénonce, à travers les trois représentants désignés du parlement, un complot visant à prendre le contrôle de l'organisme électoral dans la perspective des prochaines joutes. Il qualifie « d'inacceptable la présence d'une personne qui avait auparavant désigné des membres au sein du Conseil Electoral (Radio Métropole). » Michel Martelly dit « n'entendre pas se laisser faire même s'il promet d'appliquer l'accord du 24 décembre 2012. Le complot se précise et nous devons nous tenir ferme pour y faire face, indique-t-il promettant une réponse à la provocation des parlementaires. »

Suite à la page (15)

Quand le CONATEL se transforme en outil de persécution des médias !



Pourquoi le CONATEL est-il obligé de procéder à la fermeture de ces radios et télévisions qui fonctionnent depuis belle lurette, même si leur dossier est incomplet ?

Par Jose Clément

La nouvelle est tombée comme un couperet. L'Administration Martelly/Lamothe a procédé le 21 mars dernier à la fermeture de sept stations de radios et trois chaines de télévisions émettant depuis la ville de Hinche, chef-lieu du Département du Centre. Les défenseurs de la liberté de la presse et d'expression sont aux abois, suite à cette information diffusée par une agence de presse en ligne, Alter Presse.

Il s'agit de Radio Super Continentale (98.1 FM Stéréo), Le Prince FM (97.3 FM), Radio Africa (94.7 FM Stéréo), Radio Centre Inter (98.9 FM Stéréo), Radio Télé Quotidien ((95.5 FM Stéréo), Radio Télé Men FM (89.1 FM Stéréo) et Télé Levé Kanpe. Pour l'instant, ces medias sont restés fermés et le matériel saisi, suite à une descente des lieux du Directeur départemental Centre du CONATEL, Pharel Marseille. Il a évoqué l'illégalité de ces medias pour justifier sa décision.

Le Conseil National des Télécommunications, organe régulateur dans le domaine des télécommunications, n'est pas nouvellement créé. La création du CONATEL remonte à 1969 et, eu égard à l'article 7, sa mission entre autres est de répartir des fréquences radios et télévisions suivant le tableau des allocations du Comité International d'Enregistrement des Fréquences (IFRB). En clair, le CONATEL est la seule instance chargée de délivrer des fréquences pour des radios et télévisions. Nous sommes pour la légalité dans tous les domaines y compris la radiodiffusion et la télédiffusion, dans la mesure où nous aspirons à vivre dans un Etat de droit.

La question qu'on est en droit de se poser: que faisait le CONATEL depuis tout ce temps? Pourquoi cette institution de régulation a attendu tout ce temps avant de sévir contre les médias concernés? Certaines de ces radios et télévisions fonctionnent depuis dix ans et même vingt ans, selon leurs propriétaires. Pis, ajoutèrent-ils, ils ont fait des démarches et déposé leurs pièces auprès de ces instances qui tardent à légaliser leurs dossiers. S'agit-il d'une bureaucratie au sein du CONATEL? A qui la faute si aucune suite n'a été donnée à leurs démarches ?

Le problème est peut-être plus complexe qu'on ne le croit. Chaque gouvernement vient avec sa propre politique en matière de communication ou de télécommunication. Le choix du Ministre des Travaux Publics Transports et Communications (TPTC) et du Directeur Général du CONATEL nous en dit long sur le profil de ce que doit être la politique gouvernementale en la matière. S'il s'agissait d'un gouvernement issu d'un coup d'Etat ou d'une situation politique anormale, il serait difficile d'allouer une fréquence à un particulier qui n'est pas de mèche avec le pouvoir en place. Et selon des informations dignes de foi, les fréquences FM à la capitale font l'objet de surenchère. Elles sont offertes aux plus offrants. Un particulier qui délie facilement les cordons de la bourse peut avoir plusieurs fréquences sur la bande FM sur différents patronymes. D'où la saturation prématurée de la bande FM à Port-au-Prince.

Si un autre particulier est issu d'une famille politique différente de celle du pouvoir, son dossier technique pour l'obtention d'une fréquence même en bonne et due forme va être reléguée aux oubliettes. Le pouvoir en place a peur que cette fréquence assignée ne soit utilisée aux fins de critiques acerbes contre lui. Alors, aucune assignation de nouvelle fréquence, et le gouvernement peut dormir en paix.

Autre aspect de la question, un gouvernement peut utiliser l'arme de la fréquence à des fins de chantage ou de persécutions politiques. Scénario: un propriétaire d'une station de radio à la capitale occupe une partie stratégique sur la bande FM. Il a maille à partir avec certaines autorités. Celles-ci menacent de lui enlever la fréquence s'il refuse d'obtempérer aux injonctions du CONATEL de lui en attribuer une autre en échange de celle qu'il avait

Suite à la page (14)

Projet de loi sanctionnant le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Par Sadrac DIEUDONNÉ

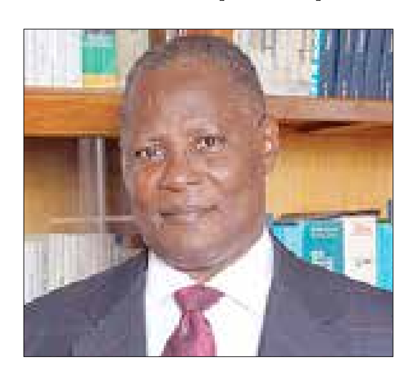
De l'utilité et de l'opportunité du projet de loi sanctionnant le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme soumis par le Gouvernement

Il n'existe pas de société qui ne soit pas criminogène. En dépit des courants divers qui traversent la criminologie comme discipline scientifique de la famille des Sciences Sociales et Humaines, les criminologues sont unanimes à acquiescer à cette affirmation. La criminalité est donc inhérente à la société. Il y a ainsi une relation dialectique, dans le sens classique du terme, entre la société et la criminalité. La société doit se donner les moyens qui puissent lui permettre de combattre la criminalité dans la mesure où celle-ci met en péril son existence alors que la criminalité elle-même, en tant que fait parasitaire, doit s'adapter à la dynamique sociale pour mieux se déployer. Cela traduit donc une dynamique permanente de conflit entre la société et la criminalité, entre l'État, en tant que garant de l'ordre social, et les criminels, en tant qu'individus et groupes anomiques.

De la nécessité-utilité

Le blanchiment de capitaux [des avoirs] et le financement du terrorisme représentent aujourd'hui les deux formes de criminalité qui menacent le plus la stabilité de la grande société occidentale. Compte tenu de la mondialisation de celle-ci, la plupart des pays de la planète se trouvent confrontés à ce fléau. Ainsi, notre pays, la Première République Nègre du monde, notre très chère patrie, Haïti, n'y échappe pas. C'est pourquoi nous, les dirigeants, ne devons pas être insensibles au danger que font planer le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sur la stabilité de l'ordre international. Et ce d'autant qu'Haïti, « État faible », selon la catégorie utilisée par André Corten, est de loin plus fragile que les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Canada, l'Angleterre, la Russie, la Chine, qui, eux-mêmes, disposent d'un appareillage organisationnel apte à leur permettre de défendre convenablement leurs citoyens et leur territoire. Bref, il n'y a absolument pas de débat sur la nécessité et l'utilité d'un cadre légal approprié à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Nous ne sommes donc pas en train de mettre en débat le bien-fondé de l'initiative du Sénateur Jocelerme Privert qui a eu l'intelligence de proposer au Parlement haïtien, institution républicaine à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, ce projet de loi (puisqu'il a été tout d'abord soumis par le Gouvernement) visant à doter la société haïtienne d'un instrument juridique indispensable à la lutte contre la criminalité financière organisée.

La vision et les considérations qui caractérisent cette œuvre dépassent largement les frontières qui sont les nôtres, dans la mesure où non seulement nous n'avons pas suffisamment de moyens pour mener unilatéralement cette lutte, mais encore du fait que nous ne sommes pas à notre coup d'essai dans le combat de la communauté internationale destiné à freiner la criminalité moderne menaçant la stabilité des Nations et la paix des peuples ; en témoignent la loi du 22 août 1912 portant sur l'extradition, les décrets du 4 février 1980 et du 26 octobre 1983 sanctionnant respectivement la convention pour la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale y compris les agents diplomatiques et celle pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, le décret du 26 octobre 1983 sanctionnant la convention pour la répression



Sénateur Jocelerme Privert

d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, le décret du 18 octobre 1984 sanctionnant la convention internationale contre la prise d'otages, le décret du 4 septembre 1980 ratifiant la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, adoptée à Vienne le 19 décembre 1988, le décret du 19 décembre 2000 portant ratification de la convention interaméricaine contre la corruption signée le 17 octobre 1997, la loi du 21 février 2001 relative au blanchiment des avoirs provenant du trafic illicite de la drogue et d'autres infractions graves, le décret du 16 février 2005 ratifiant la convention interaméricaine contre le terrorisme, adoptée le 3 juin 2002, le décret du 12 mars 2009 sur l'enlèvement, la séquestration et la prise d'otages de personnes.

À cet égard, ce projet de loi est conforme aux engagements pris par Haïti auprès des institutions financières internationales dont la mission consiste à mettre de l'ordre dans les finances de l'humanité. Cela passe indiscutablement par la moralisation de la finance internationale. Il s'agit, à ce niveau, pour Haïti, de mettre le secteur économique et financier à l'abri de l'argent de provenance illicite. D'ailleurs, les institutions économiques et financières, partenaires d'Haïti, reconnaissent que l'introduction de l'argent sale dans l'économie d'un pays représente une menace majeure pour la stabilité et la réputation de ses finances. De plus, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme peuvent contribuer sinon précipiter l'effondrement de l'État dans la mesure où leur présence ne fait que l'affaiblir et le discréditer davantage, et ainsi le déshonorer aux yeux de ses partenaires internationaux. De ce fait, une loi sanctionnant le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme répond à une nécessité patente pour l'État d'Haïti, considéré, à tort ou à raison, comme un mauvais élève à l'école des finances publiques.

De l'opportunité

Le vote d'une loi est une décision politique dans toutes les sociétés modernes. En matière de décision, en règle générale, il y a au moins deux paramètres qu'il convient de considérer : la nécessité [le besoin] et l'opportunité [le *momentum*]. Comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, il n'y a pas de réserve sur la nécessité d'un tel projet. Cependant, son opportunité reste et demeure la question fondamentale qui doit être profondément débattue au niveau national. Le parlement haïtien,

Suite à la page (14)

Les « Amis » d'Haiti s'inquiètent. Pourquoi ?

Par Marc-Arthur Fils-Aimé *



C'est dans la perspective de se réserver la part du lion que l'ambassadrice des Etats-Unis, Mme Pamela White, accompagnée du chef du cabinet de l'ex-secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, Cheryl Mills au milieu des présidents des deux chambres le mercredi 6 février dernier au Parlement.

Depuis l'année dernière, des élections devaient avoir lieu pour le renouvellement des Collectivités territoriales et du tiers du Sénat. Des blocages de natures diverses ont soulevé des débats sans issue au sein de la classe politique traditionnelle et électoraliste. Des entraves de toutes sortes ont influencé du début jusqu'à aujourd'hui le processus visant à conduire à la réalisation de ces élections. De chaque semblant pas positif, émerge une nouvelle complication. Nous sommes maintenant à un nouveau tournant de cet épisode avec la création d'un Collège Transitoire de Gestion du Conseil Électoral Permanent, une invention abracadabrante pour plaire en même temps au pouvoir exécutif qui veut le gâteau entier et à certains membres du pouvoir législatif qui aimeraient que le jeu soit plus transparent. On pourrait dire « À malin, malin et demi ».

Cette situation a créé un profond malaise tant en Haïti que chez les pays dominateurs, dans chacun des camps pour des raisons qui leur sont propres. L'histoire mondiale nous a enseigné que les puissances impérialistes ont toujours placé leurs intérêts au-dessus de toute considération de fraternité entre les peuples notamment entre elles et ceux qu'elles appauvrissent. Cependant, pour réaliser leurs crimes de lèse-humanité, elles ont besoin de gouvernements dociles envers elles et oppressifs envers leurs peuples. C'est seulement cette clé de lecture qui nous permet de comprendre l'essence de tous les coups bas, de toutes les échauffourées entre adversaires réels pour certains et entre faux adversaires pour un nombre important de ces acteurs et actrices qui peuplent la scène politique. La majorité populaire y assiste pour le moment impassiblement.

N'y aurait- il pas une course contre la montre entre les puissances tutrices pour la mainmise sur notre or, notre cuivre et d'autres matières rares et importantes enfouies dans notre sous-sol ?

En effet, ladite communauté internationale, impatiente, est sortie de ses gonds pour passer, sans aucune réserve diplomatique, des ordres aux responsables politiques du pays. Derrière les motifs apparents de nous donner des leçons de démocratie, se cache la volonté de continuer sa domination impériale. Les États-Unis, le Canada, l'Union Européenne - notamment la France - n'entendent pas perdre leur contrôle politique sur le pays, non seulement pour les raisons géostratégiques de toujours mais aussi en raison des nouvelles donnes économiques. Leur souci immédiat est de s'entourer d'autorités irresponsables, désinvoltes, pour la perpétuation du pillage de nos ressources naturelles et de l'exploitation éhontée de nos forces de travail condamnées unilatéralement à rester toujours « à bon marché ». Car, l'on vient de dévoiler publiquement l'ampleur de la richesse de notre sous-sol qui est évaluée à des dizaines de milliards de dollars américains.

Nous pouvons nous demander pourquoi cette ruée sur nos mines souterraines aujourd'hui alors que ces multinationales n'ignoraient pas leur existence. N'y aurait- il pas une course contre la montre entre les puissances tutrices pour la mainmise sur notre or, notre cuivre et d'autres matières rares et importantes enfouies dans notre sous-sol ? Le Sénat, malgré toutes les différences politiques qui le rongent, a voté une résolution qui mérite notre appréciation. Cependant, vu l'expérience des multinationales à travers tous les continents pour contourner toutes les lois régissant l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol, nous sommes en droit d'exprimer nos inquiétudes face à une aussi simple décision des législateurs. Ne faut-il pas imaginer des moyens plus contraignants pour arrêter cette hémorragie qui, grâce à la bénédiction des deux têtes de l'exécutif, a débuté à l'insu de la population depuis un certain temps ?

Le moment s'avère propice, d'après ces puissances extraterritoriales, pour exploiter ces mines, ceci d'après au moins trois grandes déductions :

Suite à la page (16)

Haïti : Crime impardonnable ou péché mortel?

Par Robert Lodimus

Ceux qui sont pour la liberté sans agitation sont des gens qui veulent la pluie sans orage.

(Mark Twain)

La décadence dégénérative de la République d'Haïti est, sans équivoque, le corollaire fâcheux de la glorieuse victoire des africains - transplantés à *Saint-Domingue* après avoir été vendus comme esclaves au *15ème siècle en Amérique* - sur la *France* coloniale, belliqueuse, dirigée par le redoutable « *conquistador* », l'*Empereur Napoléon Bonaparte*. L'armée indigène (*celle démantelée par les marines américains en 1915*) mal entraînée, sous alimentée, sous équipée a mis en déroute environ *40 000 militaires français*. L'échec historique de l'*expédition de Leclerc à Saint-Domingue* a tissé la toile de cession de la *Louisiane* de *Cavelier de la Salle par Napoléon 1er* aux États-Unis de *Thomas Jefferson* le *3 mai 1803*, pour la somme de 15 millions de dollars.

Cet exploit héroïque, fabuleux, digne d'une épopée légendaire homérique, cornélienne ou racinienne, avait surpris et bouleversé les grands seigneurs de la féodalité sociale, politique et économique du siècle. Depuis le *1er janvier 1804*, les concepts de « ***Liberté*** » « Égalité », « ***Fraternité*** » sont imprimés à l'encre de chine sur un pan de l'histoire de l'humanité. Et pourtant, la fresque immense qui illustre la *révolution anti-esclavagiste* dans les *Caraïbes*, contrairement à *Guernica*, a été enlevée du *Musée* de la mémoire universelle. Les noms des *Caciques Caonabo*, *Anacaona*, *Enri*quillo; de *Jean-Jacques Dessalines*, *Claire Heureuse*, *Henri Christophe*, *Marie-Jeanne*, *Alexandre Pétion*, *Charlemagne Péralte*, *Benoît Batraville*, *Pierre Joseph Sully*, amiral *Killick*… devraient – en toute justice – figurer à côté de celui de *Spartacus*.

Les écrivains coulés dans le moule de l'idéologie sociopolitique dominante, ignoblement versés dans la pratique déroutante de l'altération des données historico factuelles, ont plutôt réservé les honneurs immérités aux géniteurs du mal : *Colomb*, *Ojeda*, *Ovando*, *Rochambeau*, *Leclerc* … Allusion faite à tous les êtres immoraux qui ont pavé la soi-disant « *civilisation occidentale*» de génocide, d'exploitation infrahumaine, d'absurdité sociale et de monstruosité politique impensables. Les « *empires de la honte* » ont claquemuré Haïti « *sur les cimes du désespoir* ». Dès le lendemain du vibrant discours de *Louis Boisrond-Tonnerre* – le célèbre « *Il nous faut la peau d'un blanc pour parchemin, son sang pour encre, son crâne pour écritoire et une baïonnette pour plume» - le nouvel* État a fait naufrage.

Il a déclenché un iceberg de menaces, d'intrigues et de conspirations… L'*acte de l'indépendance*, il faut toujours le rappeler, n'est pas étranger aux malheurs du peuple haïtien. Jamais les pays colonisateurs, aujourd'hui constructeurs du mouvement d'économie *mondialisée* et/ou *globalisée*, n'absoudront la nation du geste qu'ils qualifient aujourd'hui encore « *d'arrogance* » et « d'*effronterie* ». Depuis la défaite de *Paris* à *Vertières*, aucun président français avant M. *Nicolas Sarkozy* n'avait foulé le territoire d'Haïti. Ce dernier l'a fait en *2010*, après le *tremblement de terre du 12 janvier* qui a détruit Port-au-Prince et enlevé la vie à un nombre incalculable de citoyens de toutes les couches sociales confondues.

Dans les faits, il faut reconnaître que la *France* gardera toujours des

Suite à la page (14)

Cholera in the Age of Privatized Water



Cholera victims in a Haitian clinic. With Haiti's water and sanitation almost completely privatized, cholera has been a death sentence for over 8,000 people.

By Isabeau Doucet

I contracted cholera two years ago by the breezy beaches of Port Salut, while attempting to escape burnout, a broken heart, and the lingering pangs of Dengue fever in Port-au-Prince, Haiti's capital.

Cholera's not a whole lot different from food poisoning and is no big deal if you have a clean toilet, potable water, know how to treat it, and aren't malnourished.

But in hunger-wracked Haiti, where there is no sewage system and where water and sanitation are almost completely privatized, cholera has been a death sentence for over 8,000 people. According to a host of scientific studies (including the UN's own investigators), the South Asian strain of the disease was likely imported by UN troops from Nepal in October 2010. Having sickened over 640,000, it is now the worst cholera epidemic in modern history.

A week before the long-delayed release of an international $2.2 billion 10-year eliminate-cholera plan at the end of February, the UN rejected outright a legal claim filed by over 5,000 cholera victims seeking financial compensation, an apology for the UN's gross negligence, and a commitment that the world body rebuild Haiti's water and sanitation infrastructure.

Invoking immunity under its1946 convention, the UN snubbed the suit as "not receivable." It has not apologized and has committed only 1% ($23.5 million) to the plan, recommending Haiti get the rest from the "private sector" or from "major venture philanthropist individuals," according to Nigel Fisher, the new head of the UN military occupation force in Haiti known as MINUSTAH.

"Combating water born diseases, cholera, is actually a good investment if you want to attract investors," Fisher added.

With some 9,000 armed soldiers and police officers, MINUSTAH had an annual budget of over $800 million last year. Its current one-year mandate ends on Oct. 15, 2013.

In a country where nearly 80% of people live on less that $2 a day, the water-and-sanitation-access-for-profit model has left over 80% without adequate sanitation and nearly a third without potable water.

"When you look at the price of a bag of water, supposedly treated, it costs more to buy a gallon of water when you're poor than a gallon of diesel fuel," said veteran political activist Patrick Elie, looking at water vendors weave through traffic and crowds to sell as many 300ml 5 cent bags of iced water as possible before they turned hot under Haiti's blistering sun.

Those in tent camps and shanties who can't pay for a toilet, defecate into plastic bags that end up in the nearest canal or ravine.

While the poorest of the poor get their water and get rid of their waste in plastic bags, the rest are subject to the pay-as-you-go free-market chaos of water and waste tanker-trucks, run almost entirely by the local and international NGO private sector. A sharp rise in petrol's price, if some event, say, changes Hugo Chavez's PetroCaribe deal under which Haiti gets cheap oil largely on credit, could quickly deepen Haiti's water and sanitation crisis.

DINEPA, Haiti's National Water and Sanitation Agency founded in 2008, says around a dozen private companies collect and dispose of sewage along with an unregistered number of manual merchant toilet cleaners, know as "*bayakou.*" DINEPA could not answer how many private water provision companies operate in Haiti and directed the query to the Ministry of Commerce and Industry, which sent the question back to DINEPA. There is evidently no registration of water companies and no state regulation of water quality.

Haiti is one of the few countries in the world where water security has deteriorated since the implementation in 2000 of the Millennium Development Goals, while, since 2004, the UN has maintained a multi-billion dollar military occupation in a country with no war and one of the lowest homicide rates in the region.

Jon Andrus, Deputy Director of the Pan American Health Organization (PAHO), concedes that the privatization of Haiti's water and sanitation has threatened Haiti's most vulnerable people and that PAHO and partners "have failed for decades to reverse that situation."

Andrus is optimistic about the new plan having seen first hand the eradication of polio, rubella, and measles in some of the poorest parts of the world, despite "naysayers" even at high levels of government.

The challenge of raising $2.2 billion in the face of international donor fatigue is not small, even though only 1% of post-earthquake funds actually went to the Haitian government, and international donors still owe Haiti $2.5 billion in unfulfilled pledges. The U.S. alone has yet to come through on $650 million pledged in post-earthquake "build back better" funds, which could neatly cover the next two years of the cholera eradication plan.

"I can't think of another country where they built the infrastructure from the ground up in an emergency context" said Dr. Daniele Lantagne, a U.S. cholera expert specializing in emergency water and sanitation interventions in developing countries. Lantagne is one of the leading scientists who concluded the UN's camp of Nepalese soldiers in Mirebalais on Haiti's Central Plateau was "the most likely source of the introduction of cholera into Haiti."

On Feb. 27, 2013, the UN billed the 10-year cholera eradication plan as its own (the Haitian and Dominican governments had originally proposed it in January 2012). Yann Libessart, the communication officer of Doctors Without Borders (MSF), was not impressed by the lofty rhetoric of UN Secretary General Ban Ki-moon and others that day. Only $238

continued on p(13)

Garbage In, Garbage Out

By Jane Regan

"Garbage in, garbage out," or GIGO, is a computer science term meaning that if the original data is erroneous, even the most sophisticated computer program will produce erroneous results. Perhaps unbeknownst to themselves, Haitian officials and the Haitian people are caught in the middle of a potentially expensive and risky GIGO scenario with Haiti's garbage.

A foreign company that hopes to set up a trash-to-electricity incinerator in Haiti has misled the Haitian public, and perhaps Haitian authorities, with what appear to be false claims and deliberate attempts to avoid answering key questions raised in a Jan. 22 article by the investigative journalism partnership *Haiti Grassroots Watch (HGW)*.

In a text sent to Haiti's daily *Le Nouvelliste* and published on Feb. 8 with the title "*Le projet Phoenix précise*," ("The Phoenix Project Offers Precision") the Pittsburgh-based International Electric Power (IEP) company made claims that largely obscure, rather than clarify, its Phoenix Project and the criticisms and risks which surround it.

What is the Phoenix Project?

The Phoenix Project is a planned public-private company that would collect garbage from the capital region and then burn it to allegedly provide 30 megawatts (MW) of electricity available for sale to Haiti's state electricity company. The initial cost of the venture is about US$250 million, according to IEP, which is seeking a loan from the U.S. government's Overseas Private Investment Corporation (OPIC). Once built – by a Spanish company previously chosen by IEP, rather than via an open bidding process – the capital's garbage would be picked up by public and private garbage collection entities and brought to the plant, sorted, and then relevant portions burned. (There is a certain contradiction in the IEP plan. Efficient sorting of urban garbage would include the removal and recycling of the very materials which burn at a higher temperature.)

The Haitian government would own 10% of the eventual company, and would receive 50% of the after-tax profits (presumably once the US$250 million loan has been paid off), according to IEP. Boucard Waste Management and other Haitian private sector players are part of the deal.

Some members of the Haitian government support the project. (However, a high-level government official involved with solid waste disposal rejected the project.) IEP officials told HGW that authorities have already signed two memoranda of understanding (MOUs) that commit to making two payments to the new company for 30 years: one, required, would be a sum to operate the plant, and another, optional, for any electricity purchased. The state would also donate land north of Port-au-Prince. HGW was denied its request to see the MOUs, but Haiti's Minister Delegate for Energy Security, René Jean Jumeau, confirmed that the project "is part of our Action Plan for the Development of Electricity."

"We aim to build factories that will turn trash into energy all over the country," he told HGW on Oct. 10, 2012.

The five-year-old IEP has never built or operated a "waste-to-energy" (WtE) plant, and according to the company website, the principal staff members do not have direct experience with the business either. (Nevertheless, in the Feb. 8 text, IEP claimed its team has "proven expertise in the collection of solid waste and its transformation into electricity.")

The firm slated to build the plant – Ros Roca of Spain – does have expertise. It built a giant WtE combustion plant in Mallorca, Spain. Interestingly, it turns out the Ros Roca plant is too big. Households on the island of Mallorca do not produce enough garbage. Therefore, the plant's owners, who do not include Ros Roca, are now importing 100,000 tons of garbage per year from all over Europe to make up for the shortfall, despite the strong opposition of some local officials and several citizens groups.



Even the U.S. government has estimated that 65% to 75% of Haitian garbage is organic with high moisture content, making it unsuitable for incineration.



A garbage incinerating power plant in Mallorca, Spain, built by the company that is lined up to build Haiti's proposed plant.

High-ranking Government Official Rejected Phoenix

"We did not agree with the project."

With that simple statement, a Haitian government official made clear her opinion of the Phoenix project, a massive 30 megawatt plant that would allegedly turn trash into electricity.

Edwige Petit, director of sanitation at the National Direction for Potable Water and Sanitation (DINEPA), made her opposition clear while speaking at the "*Truth on a Drum: Little Stories about our Garbage*" screening and discussion on Mar. 16 at the Foundation for Knowledge and Freedom (FOKAL in Kreyòl).

"We analyzed it and we noted that the project would never be able to collect all the trash in the metropolitan area," Petit said while speaking to a large audience after the projection of films about garbage in two capitals: Cairo and Port-au-Prince.

Petit, who was part of the solid waste management team at the Haitian Ministry of Public Works when the Phoenix Project first appeared said that, as she understands it, the project "is not concerned in all of the garbage, only the garbage that has caloric value. So, what interest would it have in ferreting out all the trash?"

"We advised the government to turn the project down," Petit remembered.

In Haiti and abroad – with documents, meetings, junkets to Mallorca for government officials, public relations campaigns and interviews – IEP has promoted the Phoenix Project as the answer to both the capital's garbage problems and the country's need for more electricity. The company also claims that the combustion plant will not cause any environmental or health dangers, that it will eventually eliminate the practice of open-air burning of garbage as well as the problem of blocking drainage canals," and will create 1,800 "high-quality, skilled jobs" and also "at least 10,000 jobs," presumably related to garbage collection. (The Feb. 8 text lowers the numbers, claiming 1,600 "well-paying" jobs.)

Disturbing discoveries, glaring contradictions

In its two-month investigation, HGW discovered a number of contradictions between IEP's various claims and the reality on the ground in Haiti and in similar, low-income countries.

Based on the evidence collected, the journalists concluded that Haiti's "municipal solid waste," or "MSW," would likely not be able to produce 30 MW of electricity. Journalists also raised questions about the health and environmental risks associated with incineration or combustion plants. Finally, journalists noted that the project would commit the government and people of Haiti to 30 years of payments to a company mostly controlled by profit-seeking investors.

HGW also discovered that the Interim Haiti Recovery Commission (IHRC), headed by former President Bill Clinton and former Prime Minister Jean Max Bellerive (2010 and 2011), twice rejected the project. Two staffers at the World Bank and the Inter-American Development Bank (IDB) who had seen the Phoenix proposal and were familiar with the IHRC both confirmed the rejections. One of them told HGW: "both the World Bank and the IDB studied the project and both of them rejected it because it would be terrible for Haiti."

continued on p(13)

50 VÉRITÉS SUR HE RADONSKY, CANDIDA DU VENE

Par Salim Lamrani

Le candidat de la droite vénézuélienne se présentera aux élections du 14 avril 2013 face au Président de la République par intérim Nicolás Maduro. Mais qui est-il vraiment ?

1. Né en 1972, Henrique Capriles Radonsky est issu de deux des plus puissantes familles vénézuéliennes, qui se trouvent à la tête de plusieurs conglomérats industriel, immobilier et médiatique (Capriles) et possèdent le Circuit national d'exhibitions (Cinex), seconde chaîne de cinéma du pays (Radonsky).

2. Sa famille possède le quotidien *Últimas Noticias*, le plus diffusé au niveau national, des radios et une chaîne de télévision.

3. Dans les années 1980, il a milité au sein du parti d'extrême droite *Tradición, Familia y Propiedad*.

4. Capriles a été élu député en 1999 pour l'Etat de Zulia en tant que membre du parti de droite COPEI. Contre toute attente et malgré son manque d'expérience en politique, il a immédiatement été désigné président de la Chambre des députés, devenant ainsi le plus jeune député à diriger la Chambre basse du Parlement.

5. En réalité, Capriles a réussi à s'imposer face aux autres aspirants au poste, ayant une trajectoire politique plus importante grâce au pouvoir économique et financier de sa famille qui a financé les campagnes de nombreux députés.

6. En 2000, il fonde le parti politique *Primero Justicia* avec le conservateur Leopoldo López, et s'allie immédiatement à l'*International Republican Institute*, branche internationale du Parti républicain des Etats-Unis. Le président de l'époque n'est autre que George W. Bush, lequel apporte un large soutien à la nouvelle formation politique qui s'oppose au gouvernement d'Hugo Chávez, notamment par le biais de la *National Endowment for Democracy (NED)*.

7. Selon le *New York* Time « la NED a été créée il y a 15 ans pour réaliser publiquement ce que la Central Intelligence Agency (CIA) a fait subrepticement durant des décennies. Elle dépense 30 millions de dollars par an pour appuyer des partis politiques, des syndicats, des mouvements dissidents et des médias d'information dans des dizaines de pays ».

8. Selon Allen Weinstein, père de la législation qui a donné naissance à la NED, « Beaucoup de ce que nous faisons aujourd'hui a été fait par la CIA il y a 25 ans de manière clandestine ».

9. Carl Gershman, premier président de la NED, a expliqué la raison d'être de la Fondation en juin 1986 : « Il serait terrible pour les groupes démocratiques du monde entier d'être vus comme subventionnés par la CIA. Nous avons vu cela dans les années 1960, et c'est pour cela qu'on y a mis un terme. C'est parce que nous n'avons pas pu continuer à le faire que la fondation [la NED] a été créée ».

10. Durant son mandat de maire de la municipalité de Baruta, Capriles a signé plusieurs accords avec le FBI étasunien afin de former sa police municipale, et a reçu des fonds de l'ambassade des Etats-Unis pour cette mission.

11. Henrique Capriles a activement participé au coup d'Etat contre Hugo Chávez, organisé par les Etats-Unis, en avril 2002. Maire de Baruta, il a fait arrêter de nombreux partisans de l'ordre constitutionnel dont Ramón Rodríguez Chacín, alors ministre de l'Intérieur et de la Justice, lequel a été violemment agressé par les partisans du putsch devant les caméras de télévision.

12. A ce sujet, les propos de Rodríguez Chacín sont sans équivoque : « Je leur ai fait part [à Henrique Capriles et Leopoldo López venus l'arrêter] du risque, du danger qu'il y avait pour mon intégrité physique [de sortir au milieu de la foule]. J'ai suggéré de passer par une autre sortie et la réponse que j'ai reçue de Capriles, précisément, a été négative, car, m'a-t-il dit, les caméras se trouvaient devant l'immeuble. Ils voulaient me faire sortir devant les caméras, pour m'exhiber, pour se vanter [d'avoir procédé à mon arrestation] ».

13. Quelques jours avant le coup d'Etat, Capriles est apparu devant les caméras de télévision en compagnie des dirigeants de son parti politique *Primero Justicia* pour réclamer la démission d'Hugo Chávez, des députés de l'Assemblée nationale, du Procureur de la République, du Défenseur du peuple et du Tribunal Suprême de Justice. Suite au coup d'Etat du 11 avril 2002, la première décision prise par la junte putschiste a été précisément de dissoudre tous ces organes de la République.



Henrique Capriles Radonsky

14. En avril 2002, *Primero Justicia*, a été le seul parti politique à accepter la dissolution forcée de l'Assemblée nationale ordonnée par la Junte putschiste de Pedro Carmona Estanga.

15. Durant le coup d'Etat d'avril 2002, Capriles a également participé au siège de l'ambassade cubaine de Caracas, organisée par l'opposition vénézuélienne et l'extrême droite cubano-américaine. Henry López Sisco, complice du terroriste cubain Luis Posada Carriles, qui est responsable de plus d'une centaine d'assassinats, dont l'attentat contre l'avion civil de *Cubana de Aviación* qui a coûté la vie à 73 personnes le 6 octobre 1976, était présent.

16. Après avoir coupé l'eau et l'électricité, Capriles, pensant que le vice-président de l'époque Diosdado Cabello, était réfugié au sein de l'entité diplomatique, est entré et a exigé de l'ambassadeur de fouiller les lieux, violant ainsi l'Article 22 de la Convention de Vienne, stipulant que les représentations diplomatiques sont inviolables.

17. Germán Sánchez Otero, à l'époque ambassadeur cubain au Venezuela, lui avait rétorqué : « Si vous connaissez le droit international, vous devez savoir le Venezuela tout comme Cuba ont le droit d'évaluer la possibilité d'octroyer l'asile politique à tout citoyen dans n'importe quelle représentation diplomatique. Un démocrate, un humaniste, ne peut pas permettre que des enfants soient privés d'eau, de nourriture et d'électricité ».

18. A sa sortie de l'ambassade, Capriles, loin de calmer la foule excitée, a déclaré à la presse qu'il n'avait pas été autorisé à fouiller la représentation diplomatique et qu'il était dans l'impossibilité de confirmer ou d'infirmer la présence de Cabello, attisant les tensions.



En cas de victoire de Capriles, l'entreprise pétrolière nationale Petróleos de

19. Pour sa participation au coup d'Etat, Capriles a été mis en examen et mis en détention préventive après s'être soustrait à

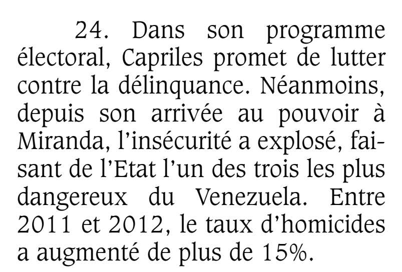
ENRIQUE CAPRILES
AT À LA PRÉSIDENCE
EZUELA !



Capriles mettra un terme à l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), organisme d'intégration régionale

la justice.

20. Le procureur de la République Danilo Anderson en charge du dossier Capriles a été assassiné en novembre 2004 lors d'un attentat à la voiture piégée.



e Venezuela S.A. (PDVSA), ne sera plus contrôlée par le pouvoir politique.

21. En 2006, Capriles a été acquitté par les tribunaux.

22. En 2008, une nouvelle procédure pénale a été lancée et suit toujours son cours.

23. Suite à son élection en 2008 en tant que gouverneur de l'Etat du Miranda, Capriles a expulsé des installations de la région les fonctionnaires chargés des programmes sociaux mis en place par le gouvernement de Chávez.

24. Dans son programme électoral, Capriles promet de lutter contre la délinquance. Néanmoins, depuis son arrivée au pouvoir à Miranda, l'insécurité a explosé, faisant de l'Etat l'un des trois les plus dangereux du Venezuela. Entre 2011 et 2012, le taux d'homicides a augmenté de plus de 15%.

25. Malgré ce bilan, Capriles, réélu en 2012, refuse toujours l'implantation de la Police nationale bolivarienne sur le territoire dont il a la gestion.

26. Entre 2008 et 2012, Capriles a congédié plus de mille fonctionnaires dans l'Etat du Miranda – qui travaillaient dans le secteur culturel et étaient soupçonnés d'être proches de l'ancien gouverneur chaviste Diosdado Cabello. Capriles a ainsi procédé à la fermeture de dizaines de bibliothèques.

27. En 2012, Capriles s'est secrètement réuni en Colombie avec le général Martin Demsey, chef d'Etat Major des Etats-Unis. Rien n'a filtré de ces discussions.

28. Capriles ne cesse de se réclamer de l'ancien président brésilien Lula da Silva. Néanmoins, ce dernier a apporté à maintes reprises son soutien à Hugo Chávez, notamment lors des dernières élections d'octobre 2012. « Ton triomphe sera le nôtre », avait-il déclaré dans un message d'appui au Président Chávez.

29. Candidat à l'élection présidentielle de 2012, au nom de la Mesa Unidad Democrática qui a regroupé les partis d'opposition, Capriles a perdu le scrutin par plus de 10 points d'écart.

30. En cas de victoire aux élections présidentielles du 14 avril 2013, Capriles a promis l'amnistie à Pedro Carmona Estanga, ancien président du patronat vénézuélien qui avait pris la tête de la junte militaire lors du coup d'Etat d'avril 2002, actuellement en fuite en Colombie.

31. Le programme présidentiel de Capriles est d'essence néolibérale et préconise une accélération des privatisations dans une économie déjà contrôlée à plus de 70 % par le secteur privé, une autonomie et une décentralisation.

32. En cas de victoire de Capriles, l'entreprise pétrolière nationale *Petróleos de Venezuela S.A. (PDVSA)*, ne sera plus contrôlée par le pouvoir politique.

33. Le programme de Capriles prévoit la suspension de l'aide financière qu'octroie PDVSA au Fonds de développement national, lequel finance les infrastructures et les programmes sociaux.

34. Capriles imposera également une augmentation du prix de l'essence consommée sur le marché national.

35. Les réformes agraires réalisées sous le gouvernement de Chávez seront annulées et les terres restituées aux latifundistes.

36. La loi sur la pêche, dont ont bénéficié des dizaines de milliers de travailleurs de la mer, sera également abrogée.

37. Capriles autorisera la culture au Venezuela d'organismes génétiquement modifiés.

38. Capriles se propose « d'incorporer dans le système éducatif primaire et secondaire des thèmes démonstratifs sur la connexion entre la propriété, le progrès économique, la liberté politique et le développement social »

39. Capriles prévoit d'accorder une indépendance totale à la Banque centrale du Venezuela, afin d'éviter tout contrôle démocratique sur les politiques financières et monétaires, et lui « interdira de financer les dépenses publiques ».

40. Capriles a annoncé qu'il mettrait fin à la relation spéciale avec Cuba, ce qui affectera les programmes sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, du sport et de la culture.

41. Capriles mettra un terme à l'Alliance Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), organisme d'intégration régionale.

42. Capriles supprimera le programme Petrocaribe qui permet actuellement à 18 pays d'Amérique latine et de la Caraïbe, soit 90 millions de personnes, d'acquérir du pétrole subventionné et d'assurer leur approvisionnement énergétique.

43. Capriles prévoit de signer des traités de libre échange (TLC), notamment avec les Etats-Unis et l'Union européenne.

44. Capriles prévoit de redonner la concession hertzienne à la chaîne RCVT, qui émet désormais par câble et satellite, malgré sa participation ouverte au coup d'Etat d'avril 2002.

45. Capriles interdira tous les programmes politiques sur la chaîne nationale *Venezolana de Televisión*, laissant ainsi le monopole du débat citoyen aux chaînes privées.

46. Capriles prévoit de « superviser et contrôler la prolifération des radios [...] et de réguler la croissance des radios communautaires ».

47. Le programme de la MUD prévoit de réduire de façon substantielle le nombre de fonctionnaires.

48. Le FONDEN, fonds spécial destiné à financer les programmes sociaux, sera éliminé.

49. Capriles mettra un terme à la régulation des prix qui permet à toute la population d'acquérir les produits de première nécessité.

50. Capriles accuse le gouvernement vénézuélien et la famille d'Hugo Chávez d'avoir occulté la mort de ce dernier. Selon lui, son décès serait survenu avant le 5 mars 2013.

WikiLeaks démontre que l'ambassade US du Vatican avait profilé le Pape François dès 2005

Des câbles diplomatiques publiés par WikiLeaks démontrent que l'ambassade US du Vatican avait vu le futur Pape François comme candidat pour la papauté pendant le conclave de 2005, le décrivant comme un « pasteur sage » qui pourrait plaire aux alliés du cardinal Joseph Ratzinger.

Six câbles mentionnent le cardinal Jorge Mario Bergoglio, l'archevêque de Buenos Aires qui est devenu Pape le 13 mars dernier. L'un des câbles non-classés, daté du 18 avril 2005, comprend un profil détaillé qui examinait le cardinal argentin comme possible successeur au Pape Jean-Paul II.« Bergoglio rassemble les vertus que beaucoup d'électeurs aiment, » dit le câble rédigé par l'ambassade US du Vatican. « Des observateurs ont loué son humilité: il a été réticent à accepter les honneurs ou à tenir de hauts offices et va au travail en bus. »

Le câble était signé par celui qui était alors Chargé d'Affaires de l'ambassade US, D. Brent Hardt et a été envoyé le jour du début du conclave. Il discutait du futur Pape François parmi 16 candidats possibles. « Il est dit que Bergoglio préfère la vie à l'église locale plutôt que l'existence bureaucratique des structures ecclésiastiques de Rome, mais qu'en même temps il a accepté de servir dans les différents comités de surveillance du Vatican, » continuait le câble.

L'analyse de l'ambassade disait que cette préférence indiquait que le cardinal pouvait faire le pont sur la »division » qui oppose la curie et les archevêques cardinaux des églises catholiques locales. Du point de vue de l'ambassade, ceci rendait le cardinal Bergoglio « un bon candidat de compromis » pour les cardinaux votant au conclave.

L'ambassade disait que l'affiliation du cardinal à l'ordre des Jésuites « pouvait compter contre lui », citant quelques prélats de haut rang qui « se méfient d'un courant libéral au sein de l'ordre. »

L'analyse de l'ambassade disait que le cardinal Bergoglio, et avec lui les cardinaux Ruini et Scola, seraient « de bons candidats pour le camp Ratzinger. »

Comme beaucoup d'observateurs, l'ambassade avait faussement cru qu'il n'y avait pas assez de soutien au conclave pour le cardinal Joseph Ratzinger, qui allait être élu Pape le 19 avril 2005.

Fin 2010 le site lanceur d'alerte WikiLeaks a publié quelques 250.000 câbles diplomatiques du State Department US dans le cadre de son projet « Cablegate ». Des centaines de mails traitaient d'affaires catholiques, dont 700 câbles provenant de l'ambassade US auprès du Saint-Siège.

La Catholic News Agency a publié plusieurs rapports en profondeur des documents depuis fin 2010 jusqu'à septembre 2011.

Le cardinal Bergoglio est cité par son nom dans un total de huit câbles du State Department dans l'archive Cablegate, qui ne contient pas toutes les communications diplomatiques de 2010 ou antérieures. Plusieurs câbles évoquent la relation parfois tendue de l'église catholique avec le gouvernement argentin, surtout avec la présidente actuelle Cristina Kirchner et son prédécesseur, son défunt mari le président Nestor Kirchner.

Un câble du 11 octobre 2007 de l'ambassade US à Buenos Aires déclarait que certains observateurs considèrent le cardinal Bergoglio comme étant « un leader de l'opposition » au gouvernement du président Nestor Kirchner.

Le câble suggérait que la condamnation du prêtre catholique Christian von Wernich pour son rôle en tant que complice d'un meurtre, de torture et d'emprisonnement illégal pendant la « sale guerre » argentine serait utilisée pour saper l'autorité morale de l'église catholique et du cardinal.

Un câble confidentiel envoyé en janvier 2010 mentionnait le cardinal Bergoglio en référence à la rencontre entre l'ambassadrice US en Argentine Vilma Martinez et Gabriela Michetti. Michetti est une ancienne Maire-adjointe de Buenos Aires qui siège désormais dans la chambre basse de la législature argentine comme députée du parti de centre-droite Proposition Républicaine (PRO) argentin.

Un câble disait que Michetti entretenait un « dialogue régulier » avec le cardinal Bergoglio et d'autres groupes catholiques.

Source: http://www.heraldmalaysia.com/news/Wikileaks-shows-US-Vatican-embassy-profiled-Pope-Francis-in-2005-14831-0-1.html
Traduction française: http://wikileaksactu.wordpress.com/2013/03/24/wikileaks-demontre-que-lambassade-us-du-vatican-avait-profile-le-pape-francois-des-2005/
Traduit depuis le web
par Will Summer
CNA 18 mars 2013
Global Relay 24 mars 2013

Le gouvernement vénézuélien suspend le canal de communication avec les Etats-Unis

Le Ministre des Relations Extérieures, Elias Jaua, a annoncé ce mercredi qu'était suspendu pour le moment le canal de communication pour améliorer les relations avec les Etats-Unis, après les attaques de la fonctionnaire nord-américaine Roberta Jacobson contre le pouvoir électoral au Venezuela. « Ce canal de communication est suspendu à partir de maintenant tant qu'il n'y aura pas un message clair disant quel type de relations veulent les Etats-Unis avec la République du Venezuela », a expliqué le ministre.

« Si seulement il y avait une rectification et que cesse l'ingérence des Etats-Unis ! » a ajouté le chancelier après avoir rappelé que celui qui est mandaté pour maintenir le canal de communication avec Jacobson était l'ambassadeur du Venezuela devant l'Organisation des Etats Américains (OEA), Roy Chaderton Matos. « Toutes les relations diplomatiques et consulaires sont maintenues, » a précisé le chef de la diplomatie vénézuélienne, qui a indiqué que seul sera suspendu le canal mis en place avec Jacobson, en novembre dernier.

De même, il a indiqué que le Venezuela désire « avoir des relations normales avec les Etats-Unis, basées sur le respect mutuel. Cependant, a-t-il signalé, le pays nord-américain ne comprend pas que le pays exige le respect et la non ingérence dans nos affaires internes. »

Dans ses déclarations, Jaua a répété que la seule transition qu'il y a au Venezuela est la transition vers le socialisme, impulsé par le leader de la Révolution Bolivarienne, Hugo Chavez. « Au Venezuela, il n'y a aucune autre transition que la transition vers le socialisme » a répété Jaua pendant la cérémonie de décoration des diplomates vénézuéliens Victor Camacaro Mata et Orlando Montañez Olivares qui furent expulsés des Etats-Unis en représailles contre le Venezuela pour la destitution de deux conseillers militaires étasuniens dans le pays.

Depuis la Maison Jaune Antonio José de Sucre, située dans le centre de Caracas, le chancelier a réfuté les déclarations émises par différents porte-paroles du Département d'Etat des Etats-Unis et a souligné que conformément à la Constitution Bolivarienne, on a déjà convoqué dans le pays des élections présidentielles pour le 14 avril.

Jaua a dénoncé le fait que le pari



« Au Venezuela, il n'y a aucune autre transition que la transition vers le socialisme » a répété le Ministre des Relations Extérieures, Elias Jaua

de la Maison Blanche est de créer un scénario d'instabilité dans le pays mais il a souligné que le Gouvernement Bolivarien garantirait la paix du Venezuela.

Le diplomate a souligné qu'une preuve de l'ingérence de Washington dans la politique vénézuélienne fut la récente visite du candidat de la droite aux élections présidentielles, Henrique Capriles, à New York. « Il est allé signer son hypothèque avec les Etats-Unis » a déclaré Jaua.

Des relations respectueuses avec le monde.

Le ministre Elias Jaua a souligné que le Venezuela a « les meilleures relations avec tous les pays » à l'exception des Etats-Unis où ont été engendrés des coups d'Etat contre les gouvernement légitimement constitués et démocratiquement élus.

En ce sens, il a insisté sur le fait que le pays rejette « toute tentative d'interrompre l'ordre constitutionnel des peuples de la part des directions de l'oligarchie et de l'impérialisme nord-américain. »

« Le Venezuela n'a jamais eu dans les 14 dernières années et n'aura jamais de relations avec des gouvernements qui ne correspondent pas à la volonté des peuples de notre Amérique et de notre monde », a-t-il déclaré.

C'est une doctrine de la Révolution Bolivarienne, a ajouté le chancelier, ne pas reconnaître « des gouvernements imposés sous les bottes d'une occupation militaire étrangère, comme c'est arrivé dernièrement dans le nord de l'Afrique. »

D'autre part, il a souligné que le Venezuela n'interférera jamais « dans les affaires internes d'aucun pays ».

Solidarité avec la présidente du CNE.

Le chancelier, de plus, s'est solidarisé avec la présidente du CNE, Tibisay Lucena, et a fait l'éloge de la réponse convaincante qu'elle a faite au Gouvernement des Etats-Unis. Lucena a indiqué dans des déclarations émises après deux jours que ce que signale Jacobson démontre clairement sa méconnaissance de la Constitution du Venezuela.

Dans ce contexte, Jaua a répondu que « dans les dernières élections nord-américaines, presque 42% des électeurs qui étaient sur les listes pour élire le président se sont abstenus » alors qu'au Venezuela, le 7 octobre dernier, il y a eu plus de 80% de votants aux élections présidentielles. « Qui a le plus confiance en son système électoral ? » a demandé le chancelier.

De même, Jaua a réaffirmé son soutien à Lucena pour les attaques effectuées à travers l'éditorial du journal El Nacional de mardi, dans lesquelles on souhaitait la mort de la plus haute représentante du Pouvoir Electoral. « On n'arrête pas d'être surpris par la misère humaine qui se niche en ceux qui dirigent l'opposition vénézuélienne » a regretté le chancelier qui a qualifié de « positions bâtardes » celles des dirigeants de ce journal.

Recrutement de mercenaires.

Jaua a aussi dénoncé le fait que les ex hauts fonctionnaires nord-américains Otto Reich et Roger Noriega, liés à la Centrale de Renseignements étasuniennes (CIA) recrutaient des mercenaires en Amérique Centrale pour organiser un attentat contre Capriles Radonski.

« Otto Reich et Roger Noriega, à travers les contacts de cet assassin qu'ils protègent, Luis Posada Carrilès, sont en train de prendre des contacts en Amérique Centrale, de recruter des mercenaires pour organiser un attentat contre le candidat qu'ils savent battu d'avance, Henrique Capriles Radonski », a assuré le ministre.

Dans son allocution, le chancelier a indiqué que cette action fait partie des plans « pour créer la violence au Venezuela et promouvoir ultérieurement une invasion étrangère comme ils l'ont fait en Libye et comme ils ont voulu le faire dans la République arabe sœur de Syrie. »

« Cela, ils sont en train de le faire. Comment nous le savons ? Parce que nous, nous avons des amis dans le monde entier et parce que nous avons réussi, par nos efforts, à obtenir le plus grand respect pour le Venezuela » a déclaré le ministre, en même temps qu'il ajoutait que les alliés de la Révolution Bolivarienne « le font parce qu'ils nous respectent , ils le font parce qu'ils apprécient le Venezuela, parce que Chavez nous a fait estimer et respecter par les peuples du monde et par la majorité des gouvernements du monde. »

Jaua a expliqué que Reich et Noriega savent que Capriles « ne va pas à la fête » et sont convaincus que « lui et ses laquais pourraient difficilement gagner une élection démocratique au Venezuela ».

Il dénonce le fait qu'ils parient sur un scénario d'instabilité dans le pays mais il a souligné que le Gouvernement Bolivarien garantira la paix du Venezuela. « Le scénario idéal pour eux est de nous chasser du pouvoir par la voix de la violence pour pouvoir imposer le mauvais paquet néo-libéral qui est celui qu'ils veulent définitivement et la remise des richesses naturelles aux grandes transnationales du pétrole » a-t-il déclaré.

Traduction Françoise Lopez Cuba Si France Provence
AVN 20 mars 2013

AVIS

Le nommé Fleurio Guetjens alias Prince est prié de contacter Haiti Liberté au 718-421-0162 ou de passer de toute urgence à notre bureau situé au 1583 Albany Ave Brooklyn, NY 11210, de 10 : 00 AM jusqu'à 5 : 00 PM pour collecter ses CD et 7 livres qu'il avait laissés à notre librairie Grenadier Books en consignation. Nous l'avons appelé à plusieurs reprises à cet effet, mais jusqu'à présent il n'a pas encore retourné nos appels. Pourtant il se plaît à harasser des membres du journal par messages électroniques prétextant que nous refusons de lui rendre ses livres et CD. Par cet avis, il est prié de venir les chercher.

Berthony Dupont

Suite de la page (9) Garbage In...

1 – Haiti's waste likely not suited for a combustion plant
On its website and in its Feb. 8 text, IEP claims that Haiti's MSW has the "caloric value" necessary to produce electricity. HGW's research found this to be unlikely.

A 2010 study by the U.S. government's National Renewable Energy Laboratory (NREL) on the various WtE technologies that would most appropriate for Haiti's garbage recommended bio-digestion, not combustion.

NREL noted that Haiti's garbage "is estimated to contain between 65% and 75% organics… Food waste typically does not make a good fuel or feedstock for combustion or gasification systems. This is because the waste has high moisture content."

In its Feb. 8 text, IEP said that these figures – "between 65% and 75% organics" – were out of date. The company repeated its claim that "the composition and caloric value [of the capital's MSW] exceed what is necessary for producing 30 MW, even in rainy season," and also implied to readers that both the NREL and the United Nations Environment Program (UNEP) agreed.

Contacted in February, neither NREL nor the UN program would confirm the claim. Both said they are in the process of producing reports for the Haitian government, which are not yet complete.

IEP has also claimed that its own research confirms Haiti's garbage would produce the 30 MW. However, as with other issues related to the project, there is little transparency surrounding the alleged study, which was conducted by the very firms who stand to benefit if the project is funded.

HGW decided to do its own research and discovered that a 2012 study from the World Bank, "What a Waste – A Global Review of Waste Management," says that for "low income countries," combustion of waste to produce electricity is "not common" and "generally not successful because of high capital, technical, and operation cost, high moisture content in the waste, and high percentage of inerts."

The study noted that low-income countries typically have garbage that is about 64% organic, a figure only slightly lower than the 65% to 75% cited in the 2010 NREL report.

2 – Environmental Risks
In its Feb. 8 text, IEP sniped that anyone raising questions about the risks associated with incineration have "a biased opinion."

Incineration or combustion plants today are clearly cleaner than in the past, but only if expensive technology is used and only if they are continually subjected to rigorous and expensive monitoring. The HGW article highlighted some of the risks associated with incineration and speculated that a government which fails to enforce its most simple, low-tech environmental regulations – like one banning tree-cutting or another banning the use of Styrofoam food containers – would not be able to enforce the kinds of rules countries like Denmark and Germany uphold.

IEP also claimed that "industrial incineration is more and more popular in European Union countries."

While it is true that there are hundreds of WtE combustion plants in Europe, as well as in the US, it is *not true* that they are becoming "more and more popular" there. In 2007, the European Parliament voted to prioritize recycling over incineration, and in 2011, the European Commission published a "Roadmap to a Resource Efficient Europe" which says that by 2020, there should be no incineration of any garbage that could be turned into compost or recycled.

Finally, IEP said that its project would be cleaner than the open-air garbage burning common across Haiti. While that might be true, there are many other ways to stop open-air burning, including passing and enforcing a law and/or developing a comprehensive waste management plan that includes composting and/or biodigestion and/or landfills.

There are many other environmental considerations that need to be studied before approving or rejecting a WtE combustion plant, including the fact that for many materials, burning produces more greenhouse gas emissions than would recycling.

3 – Costs
One of the risks raised by HGW journalists is the financial commitment entailed. IEP used an economic argument of its own, claiming that the Phoenix Project would produce "cheap energy."

A 2010 report from the U.S. Department of Energy says just the opposite. Studying the "capital costs" and "operating costs" for various electricity-generation plants or methods, including what it calls "MSW plants" (garbage combustion plants), wind farms, solar farms, and biodigestion, the "Updated Capital Cost Estimates for Electricity Generation" states that, contrary to IEP's claims, MSW plants are one of the most expensive installations to build and operate when compared with other technologies.

Building a 50 MW plant, like the Phoenix Project but a little larger, would cost US$8,232 (2010 dollars) for each kilowatt (kW) of capacity, with fixed operating costs at US$376 (2010 dollars) per kW.

In stark contrast, a 50 MW "bubbling fluidized bed" biomass installation would cost US$4,755 (2010 dollars) for each kW of capacity, and have fixed operating costs of about $100 (2010 dollars) per kW.

Finally, a 150 MW solar photovoltaic installation would cost US$4,755 (2010 dollars) per kW to set up and have only about US$17 (2010 dollars) of fixed operating costs per kW.

GIGO and Haiti's garbage
HGW cannot claim complete expertise in the area of trash-to-energy technologies. But the GIGO axiom clearly applies to the Phoenix project. With incomplete and erroneous data, the Haitian state and the Haitian people are at risk of making a costly error.

The studies cited above prove, irrefutably, that the Phoenix Project is certainly not the only "solution" to the country's garbage and energy challenges. It is, in fact, probably the most risk-laden and expensive choice. For countries like Haiti, the World Bank and others usually recommend recycling and "recovery" via composting or via biodigestion, which produces both energy (methane that can be burned) and "soil amendment" (nutrients that can be added to the soil).

The precedent being set in Mallorca offers another reason for pause. Perhaps the Phoenix Project plant is being built with foreign garbage in mind? Haiti already had a close call with imported trash from IEP's home state, Pennsylvania.

In 1988, a barge named *Khian Sea* anchored off Gonaïves and unloaded some 4,000 tons of its 15,000-ton toxic cargo: ash from a City of Philadelphia incinerator. Ten years of tireless advocacy by citizens groups and courageous reporting from *Radio Haïti Inter* and other journalists finally succeeded in forcing the city of Philadelphia and its contractors to reload its toxic cargo. The *Khian Sea* captain dumped the ash in the middle of the Indian and Atlantic oceans. The IPS and Counterpunch have also covered this history.

Without a complete understanding of all the facts, the data, the costs and the risks surrounding various methods for dealing with its municipal solid waste and its energy challenges, the Haitian government risks signing the state and the taxpayers up for a very costly deal. Government authorities and the agencies advising it need to put all their cards on the table, reveal all possible conflicts of interest in the project, and the NREL and UNEP need to publish their results sooner rather than later.

Jane Regan is the coordinator of Haiti Grassroots Watch. Haiti Grassroots Watch is a partnership of AlterPresse, the Society of the Animation of Social Communication (SAKS), the Network of Women Community Radio Broadcasters (REFRAKA), community radio stations from the Association of Haitian Community Media and students from the Journalism Laboratory at the State University of Haiti.

Suite de la page (9) Cholera...

million, barely half of the plan's funding for the next two years, has been scraped together, most of that ($215 million) coming from money already pledged during the Mar. 31, 2010 post-earthquake UN conference.

Meanwhile cholera treatment centers which MSF passed on to the government are currently "degenerating" into "contamination zones," he says. When asked who should fund the plan, Libessart is blunt: "the people who are responsible for the introduction of the disease into the country, for example."

The same sentiment was expressed by Dr. Ralph Ternier, Partners In Health Director of Community Care and Support in the Central Plateau, where cholera originated and persists today at a rate double the national average.

"What's important for this kind of institution is their image," said Ternier, not surprised by the UN's parsimony on cholera relief. "The fact that they'd give more money would mean they are guilty."

Emergency funds for cholera - only 2.5% of which ever went to the Haitian government - dried up in January. Most NGOs have left and the funding vacuum is squeezing DINEPA, putting the water and sanitation jobs of two dozen qualified Haitians on the firing line.

In January, white UN sewage trucks could be seen offloading their contents into the tailing ponds of Haiti's first sewage treatment plant in Morne à Cabrit. Now, that plant has been closed for maintenance due to lack of operational funds. It opened only 18 months ago.

Since sewage treatment is central to stopping cholera, why aren't international funds forthcoming? "It beats me," says Wilson Etienne, a DINEPA official who oversaw the the building of the treatment site.

DINEPA still aims to open two dozen treatment sites, one in each urban center, but the only business model Etienne foresees making this possible is one that charges $4 per cubic meter of human waste.

For now, the Morne à Cabrit plant remains closed. "This site should have been something Haitians could be really proud of," laments Etienne, shaking his head.

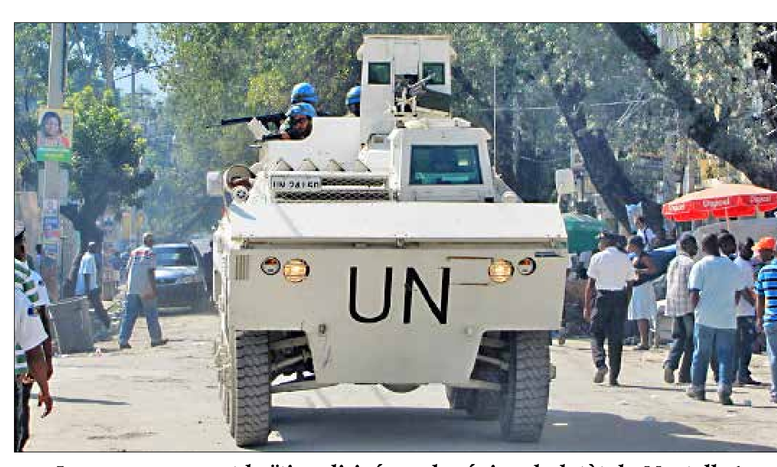
An earlier version of this article was published in The Nation.

Suite de la page (3)

Direction Départementale du Sud-est, celle-ci est parvenue à appréhender un individu du nom de Frisnel alias Tiblan, activement recherché par la police. S'étant rendue sur les lieux (Carrefour Georges), elle a procédé à son arrestation. En cours de route où une population en colère attendait déjà le criminel, malgré les efforts de la police, cette population a fini par l'arracher des mains des forces de l'ordre et lui a lynché sur le champ.

A 10 :30 PM, le même jour, lors d'une violente bagarre éclatée entre deux bandes de 'rara', un paysan nommé Tison Benjamen, 43 ans, a été poignardé par son adversaire Martin Denis âgé de 35 ans. La population a ainsi réagi en prenant ce dernier à coups de machettes. N'étant pas mort, il a été transporté d'urgence à l'hôpital. Nous voulons également rappeler à la population que la justice est une prérogative des autorités judicaires, par conséquent, la justice expéditive est formellement interdite dans le département du Sud-est».

Michel Forst



Le gouvernement haïtien dirigé par le régime kaletèt de Martelly/ Lamothe n'apporte aucun support aux victimes du Choléra-Minustah et tant d'autres victimes des forces d'occupation de l'ONU

Suite de la page (4)
financer les infrastructures nécessaires pour éradiquer ce fléau dans le pays.

Depuis longtemps déjà, des études scientifiques ont révélé que la souche de l'épidémie introduite en Haïti par les soldats de l'ONU était d'origine asiatique. En novembre 2011, des organisations des droits humains ont introduit une plainte pour cinq mille victimes par devant les instances compétentes de l'ONU, réclamant un dédommagement juste et fondé. A la grande surprise des victimes, en février dernier le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon a rejeté la demande des victimes en la qualifiant de « non recevable ».

Le gouvernement haïtien dirigé par le régime kaletèt de Martelly/Lamothe n'apporte aucun support aux victimes du Choléra-Minustah et tant d'autres victimes des forces d'occupation de l'ONU. Les organisations sociales qui supportent les victimes au niveau national et international continuent de manifester pour forcer les Nations Unies à prendre leurs responsabilités faces aux préjudices causés au peuple haïtien. Donc la lutte se poursuit pour que les victimes obtiennent réparation et pour le départ inconditionnel des forces d'occupation du territoire national.

Par ailleurs, selon Pierre Espérance du Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH), « l'expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti a rendu son tablier parce qu'il n'avait pas bénéficié du soutien du gouvernement haïtien pour le renouvellement de son mandat ».

Lisez ci-dessous la position des victimes du cholera suite à la démission de Forst, le 21 mars 2013, cette déclaration faite et signée le lendemain 22 mars, à Port-au-Prince, par les avocats Newton St Juste et André Michel.

DEPLORANT la démission de l'Expert indépendant des Nations-Unies sur la situation des droits de l'Homme en Haïti, Monsieur Michel FORST.

SALUANT son rapport qui précise que la question de l'éclatement de l'épidémie en Haïti demeure une question brûlante et invite le Conseil de Sécurité de l'Onu à répondre à toutes les demandes d'indemnisation.

CONDAMNANT la correspondance adressée au Gouvernement haïtien le 21 février 2013 par le Secrétaire Général de l'ONU, le diplomate Ban Ki MOON, pour s'opposer aux demandes d'indemnisation des victimes du choléra en évoquant à tort la Section 29 de la Convention sur les privilèges et immunités de l'ONU.

RAPPELANT les dispositions de la Section 29 de la Convention sur les privilèges et immunités de l'ONU : « « L'Organisation des Nations Unies devra prévoir des modes de règlement appropriés pour :

a) Les différends en matière de contrats ou autres différends de droit privé dans lesquels l'Organisation serait partie ;

b) Les différends dans lesquels serait impliqué un fonctionnaire de l'Organisation qui, du fait de sa situation officielle, jouit de l'immunité, si cette immunité n'a pas été levée par le Secrétaire Général » »

DENONÇANT le refus du Gouvernement de délivrer des certificats médicaux et actes de décès aux nombreuses victimes du choléra faisant ainsi obstacle à la défense de leurs droits inaliénables.

DENONÇANT également le refus du Gouvernement haïtien de procéder à la formation de la Commission Permanente des réclamations prévue par le Paragraphe 55 de l'Accord entre l'ONU et Haïti malgré une sommation à lui signifiée le 27 février 2013 et une Correspondance adressée au Président Michel Joseph MARTELLY lui proposant quelques noms pour la mise en œuvre de ladite Commission chargée de statuer sur les demandes d'indemnisation présentées aux fins de responsabilité civile en cas de pertes ou dommages matériels ou de préjudice corporel, maladie ou décès liés à la MINUSTAH ou directement imputables à celle-ci à l'exception des pertes, dommages ou préjudices imputables à des impératifs opérationnels.

DEPLORANT le mépris des Autorités haïtiennes qui se comportent comme des Avocats de la MINUSTAH au grand dam de la Nation haïtienne en général et des victimes du choléra en particulier.

CONSIDERANT que l'obstruction du Gouvernement haïtien empêche à chaque victime du choléra d'obtenir une indemnisation qui ne dépassera pas CINQUANTE MILLE DOLLARS AMERICAINS ($ 50000 US) conformément aux paragraphes 54 et 55 de l'Accord du 9 juillet et 9-b de la Résolution 52/247 du 26 juin 1998 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies.

Les victimes du choléra ayant pour Avocats Mes. Newton Louis St JUSTE, Jacceus JOSEPH, André MICHEL et Méhu M. GARÇON :

EXIGENT que le Gouvernement haïtien délivre à toutes les victimes du choléra généralement quelconques des certificats médicaux et des actes de décès.

DEMANDENT au Président Michel Joseph MARTELLY de procéder à la désignation du Représentant d'Haïti pour la mise en place de la Commission Permanente des Réclamations avant le 29 mars 2013.

DEMANDENT enfin à l'Exécutif haïtien de sommer le Secrétaire Général de l'ONU, le diplomate Ban Ki MOON, de désigner le Représentant de l'Organisations des Nations-Unies pour la mise en place de la susdite Commission, et ce, dans ce même délai.

Haïti

Suite de la page (8)

sentiments de rancœur inguérissables, inextricables contre la République. Et à dire vrai, d'un côté ou de l'autre, on ne saurait oublier les *morts*, les *déceptions*, les *opprobres*, les *avilissements…* Il existe – naturellement, parmi tant d'autres – un enjeu important qu'il faudrait prendre le temps de dévêtir même légèrement. *Hispaniola*, ci-après *Saint-Domingue*, avant de redevenir Haïti, constituait les poumons économiques de certaines grandes capitales européennes, particulièrement *Madrid* et *Paris*. Leur vache à lait!

Avant *1789*, un tiers des produits d'exportation de la *France* portait la marque de *Saint-Domingue*. Le corsaire esclavagiste *Francis Drake*, comme vous le savez, a opéré dans les régions des *Caraïbes* au profit de la reine Élisabeth 1ère *d'Angleterre*. Il attaquait, pillait, mettait à sac les navires espagnols. Dans les années *1700*, *Saint-Domingue* avec ses plantations de *cacao*, d'*indigo*, de *coton*, de *café* et de *tabac* était reconnue et classée comme la colonie française la plus prospère. *400 000 esclaves* contraints aux travaux forcés dans des conditions bestiales et cruelles engraissaient l'économie gargantuesque de la métropole. L'épopée mémorable dans laquelle est creusée la fondation de la nation haïtienne est noyée sous les eaux de la *sédition*, de la *malveillance* et du *sabotage*. Finalement dépolarisée, la perle des *Antilles* a perdu son éclat naturel; sa brillance a disparu dans un trou béant de *misère*, de « *pauvreté extrême* » creusé avec les pioches de l'*impérialisme* et du *néocolonialisme* tentaculaires. Haïti n'est même pas l'ombre d'elle-même. Elle est devenue la fosse vivante des millions de «*Fantine* » poursuivies, traquées, harcelées avec une cruauté et un cynisme « *javertiens* ».

Il ne faut pas oublier que de *1806* à *1843*, sous les pressions des puissances colonisatrices, le nom de *Jean-Jacques Dessalines*, *fondateur de la patrie*, était banni sur l'étendue du territoire. Aujourd'hui, en présence des casques bleus des *« Nations Unies »*, qui oserait évoquer tout haut la mémoire des héros de la guerre de l'indépendance? *Conzé* est ressuscité pour les *malheurs de la nation*. Les spectres hideux de la *recolonisation*, du *protectorat*, de l'*annexion territoriale…* hantent incessamment la République d'Haïti!

Constat douloureux et regrettable…

La charrette du mouvement de révolte généralisée des esclaves de l'île de *Saint-Domingue* a perdu une roue sur le chemin de la « *Révolution* ». Elle ne peut plus avancer depuis deux siècles. Le processus demeure donc inachevé. **Les éventuels techniciens réparateurs sont devenus des victimes et des martyrs**. Comme la plupart des grands « visionnaires » économiques, politiques et sociaux de certaines régions du monde, ils ont été soit destitués, soit exilés. Ou étonnamment assassinés. Les anciennes puissances coloniales comme la *France*, l'*Angleterre*, l'*Espagne…* ont trafiqué méchamment les poutres qui soutiennent la velléité de la Nation haïtienne; celle qui consiste à perpétuer le *culte de l'indépendance* et de la *souveraineté de l'État*, selon les vœux sacrés des grandes figures ancestrales : « *Vivre Libre ou mourir*. »

En regardant ce pays se vautrer dans la marre de l'*humiliation*, s'engoncer dans les eaux infectes du *misérabilisme* économique, voguer sur les vagues de l'*infertilité intellectuelle*, conditionner la grande majorité de ses habitants dans une situation de *détresse*, de *dérive sociale* inqualifiable, *Dessalines*, *Christophe*, *Pétion…* doivent se retourner tous les jours dans leur tombe… Pourtant, le sang des compatriotes a coulé presque partout sur la planète où il y eut la guerre pour garantir la *liberté*, la *sécurité*, la *paix*, la *dignité* des peuples occupés, oppressés, humiliés : *Venezuela*, *Bolivie*, *Algérie*, *Cuba*, etc. Les deux pays qui ont le plus malmené la *République d'Haïti* se nomment *France* et États-Unis.

17 décembre 1914, *Washington* débarque à *Port-au-Prince* et saisit arrogamment tout le stock d'or de la banque nationale sous le prétexte fallacieux de « *garantir ses créances* ». Un butin estimé à l'époque à *500 mille dollars US*, ce qui représente aujourd'hui une fortune colossale. La *Maison Blanche* est revenue le *14 juillet 1915* pour occuper le pays et accaparer tous les circuits des finances publiques. Et comme si tout cela ne suffisait pas, en *mai 1918*, les « *nouveaux maîtres du pouvoir* » modifient la constitution pour y insérer des articles qui autorisent les étrangers à acquérir des biens immobiliers en *Haïti*, allant de ce fait à l'encontre des prescrits de la constitution de *1805*.

La *SHADA*, compagnie américaine implantée en 1941 dans les régions rurales des grandes villes, spécialisée dans la culture de l'*hévéa* – plante à partir de laquelle on obtient le caoutchouc – a achevé la destruction des meilleures terres agricoles du pays. Nous avons encore en mémoire l'image forte du célèbre roman de *Jacques Roumain*, « *Les Gouverneurs de la rosée* », où la vieille Désira enfonce ses mains dans la terre sèche et poussiéreuse avec un cri de désespoir : « *Nous mourons tous*. » Et pourquoi? Haïti décline. Dépérit… Elle est empêchée dans sa volonté de faire un « *choix de société* » qui réponde aux intérêts supérieurs de ses filles et fils. Pour les *esprits simplistes*, et pour éviter toute confusion, nous ajoutons qu'il ne s'agit nullement ici de l'évocation ou de l'agitation de l'idée de choisir entre *Marx, Gandhi* et *Bakounine**.

La communauté internationale, avec la complicité de politiciens sans éthique, parvient toujours à clouer l'avion du changement au sol. La présence des *Nations Unies* en Haïti est l'arme sournoise utilisée par les anciens *alliés* de « *l'axe du bien* », les heureux « *vainqueurs de Yalta* », pour prévenir une secousse éventuelle d'*insurrection massive*, capable de renverser complètement l' « *ordre sociopolitique traditionnel* » et de conduire le pays aux portes d'une « ***Révolution*** » effective.

Où sont passés les femmes et les hommes de ce pays?

« La liberté existe toujours. Il suffit d'en payer le prix. »
(Henry de Montherlant)

La République d'Haïti n'a plus de héroïnes et de héros. Pour libérer *Saint-Domingue* des liens atroces de la colonisation, les aïeux ont marché sans crainte contre la métropole. Comme les chrétiennes et les chrétiens ont bravé les persécutions et les tortures à l'époque de *Néron*, ils ont affronté la mort avec courage; leurs corps ont servi de boucliers aux boulets de canon … La vie, dans les conditions que l'on sait, importait peu! Tout ce qui comptait, c'étaient le recouvrement de la liberté pleine et entière et la reconquête de la dignité humaine perdues dans les plantations de canne, de coton, d'indigo, de caféier, de cacao… « *Liberté ou la mort…* ».

« …Ce qui compte, c'est le sacrifice de l'homme… »
(Jacques Roumain)

Après l'assassinat éhonté du *fondateur de la patrie*, jusqu'à aujourd'hui, des « *opportunistes antipatriotiques* », soutenus par les *agents* de l'*impérialisme néocolonial*, ont tour à tour *envahi*, *occupé*, *contrôlé*, *monopolisé* les espaces politiques, économiques et financiers. Ils n'ont pas hésité un seul instant à faire défection aux valeurs fondamentales qui tressent la création et l'existence même de la société haïtienne : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. Ces vils « *vendeurs* » du « *droit d'aînesse* » de la République ont adopté, adoptent des attitudes de vasselage et font des courbettes devant *Washington*, *Paris*, *Ottawa…* dans le dessein machiavélique d'accéder au timon des affaires de l'État par les officines de *« parachutage »*. Néanmoins, nous ne nions pas les apports, les contributions intellectuelles et les soutiens matériels considérables d'un bon nombre de femmes et d'hommes – si restreints soient-ils, et sans les citer – à la lutte pour la libération sociale, l'affranchissement politique, l'essor économique et l'émancipation culturelle des populations vulnérables de la planète. Malheureusement, en Haïti comme dans n'importe quel autre pays, *héros*, *martyrs* et *vauriens* se côtoient dans les pages des manuels d'histoire!

Depuis *2004*, les drapeaux de l'*occupation étrangère* flottent sur le *sol national*. Cette situation outrageante a assombri, obscurci même le ciel de la *souveraineté de l'État haïtien*. Le président *Jean Bertrand Aristide* a été arrêté, destitué du pouvoir et finalement déporté, comme un paquet de linge sale, sur la terre de *Nelson Mandela* (*Afrique du Sud*). « *Malgré les fautes et les cruautés de l'empereur*», il est franchement regrettable que des pays comme les États-Unis, la *France*, le *Canada…* aient pu rééditer en Haïti, au lendemain des deux cents ans de l'indépendance, l'outrage aussi dégradant que « *l'affaire Luders* » sans que « *les élites* » locales s'y soient fermement opposées. Les militaires étrangers ont foulé aux pieds la *Loi Mère (La constitution de 1987)*, comme les *Allemands* ont piétiné et souillé le *bicolore sacré* en *1897*.

Après *deux cents ans* de *tergiversations*, il est temps pour les Haïtiens de penser à relever les gants que la *faiblesse économique*, la *désorganisation sociétale*, la *débandade* et l'*ignominie politiques*, l'*hypocrisie internationale* leur jettent…!

« Déjà mort, il n'y a plus de mort possible…! »
(William Shakespeare)

En vérité, viendra le jour où, comme le président *Charles de Gaulle* après le débarquement des alliés en *Normandie*, les Haïtiens pourront s'exclamer crânement: « ***Haïti méprisée! Haïti martyrisée! Haïti brisée! Mais Haïti relevée! Haïti libérée!*** »

Mais dans ce pays, avant tout, il faut l'émergence d'une élite **intellectuelle progressiste**, d'une **presse avant-gardiste**, d'un **Abraham Lincoln**, d'un **Salvador Allende**, d'un **Mao Tsé-toung**, d'un **Jacques Stephen Alexis**, d'un **Lionel Lainé**, d'un **Koesno Sosrodihardjo Sukarno**, d'un **Frantz Fanon**…

Tôt ou tard, les peuples oppressés, maltraités, exploités, humiliés de la terre sentiront la nécessité de choisir d'« *exister dans l'indignité* » ou de « *mourir dans la dignité* ».

Robert Lodimus

(Extrait de « **Idées pour une Révolution** », essai inédit)

Ndlr. * **Mikhaïl Bakounine.** Ecrivain, sociologue russe. En 1860, il a traduit le « Manifeste du parti communiste » de Marx en russe. Très influencé par Hegel et par les thèses anarchistes, Bakounine a toujours rejeté l'existence d'un Etat, même communiste.

Suite de la page (8)

institution représentative de la Nation Haïtienne, a alors la responsabilité historique et morale d'utiliser sa proximité avec la population pour mieux alimenter les discussions, d'autant que des secteurs clés de la vie nationale commencent à exprimer leur appréhension sur l'opportunité pour Haïti de se doter d'une loi de cette nature et de cette envergure. Car, le peuple haïtien continue de porter dans son âme révolutionnaire les cicatrices des nombreuses et diverses violations de la souveraineté nationale.

En effet, ces derniers temps, suivant un traité bilatéral relatif à la lutte contre le trafic de la drogue paraphé entre Haïti et le gouvernement américain, des Haïtiens, pour la plupart des parlementaires en fonction et grands fonctionnaires de l'État ont été arrêtés sur le sol national, fondamentalement dessalinien, et transportés aux États-Unis en violation de la constitution consacrant **le principe de l'inviolabilité du territoire** dans son triple espace terrestre, aérien et maritime. Mentionner cela n'est nullement une manière de récuser le droit international qui est théoriquement un droit de coordination et de coopération. C'est en revanche une façon de signaler que, dans la réalité, les relations entre les grands et les petits États sont caractérisées par le déséquilibre total et donc la quasi vassalisation. Dans cette perspective, nous sommes amenés à nous demander si, aujourd'hui, Haïti, pays en quelque sorte occupé, peut être un partenaire à part entière pour les riches et puissantes Nations dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Autrement dit, le vote d'une telle loi ne va-t-il pas ouvrir un autre champ encore plus propice à la manifestation de la domination des étrangers sur Haïti?

Le lecteur avisé, même dépourvu de toute formation juridique et sans même un examen approfondi du texte, découvrira que les vraies motivations de cette loi seraient, entre autres, le transfert de certaines prérogatives du Pouvoir judiciaire au Pouvoir Exécutif ainsi que l'accélération de l'effacement de la souveraineté nationale. Les articles suivants, parmi tant d'autres, en témoignent: « Article 4.- Aux fins de la présente loi, **on entend par** : 1) **Acte terroriste** : […] iv) **Toute acte destiné à provoquer le décès ou des blessures corporelles, psychologiques graves à une personne ou des personnes**. […]. 5) **Gel** : *l'interdiction de transférer, de convertir, de céder ou de déplacer des fonds ou autres titres ayant une valeur numéraire par suite d'une décision prise par autre autorité judiciaire ou* ***par arrêté ministériel***, pour une durée déterminée. Les fonds ou autres titres gelés restent la propriété de la ou des personnes y détenant des intérêts, au moment du gel et peuvent continuer d'être administrés par l'institution financière. […] » « Article 84.- **Les personnes recherchées par un Etat étranger dans le cadre des infractions prévues dans la présente loi ou aux fins de faire exécuter une peine relative à de telles infractions peuvent faire l'objet d'extradition**. L'extradition est exécutée conformément aux procédures et aux principes prévus par les traités d'extradition en vigueur entre l'État requérant et la République d'Haïti, sous réserve des dispositions légales et des garanties constitutionnelles protégeant les droits des nationaux ».

Pour un moratoire

Nous estimons que le Parlement doit se garder de s'aventurer dans le vote de cette loi tant que les zones d'ombre de celle-ci ne sont pas éclaircies à travers une vraie consultation nationale.



Sadrac DIEUDONNÉ, Avocat, Député du peuple

Un Collège Transitoire


Levaillant Louis-Jeune et Joseph Lambert

Suite de la page (7)
En clair, Le président ne digère pas la présence de Me. Néhémie Joseph au sein du CT/CEP. En fait, il ne veut de personne qui puisse afficher une certaine indépendance par rapport au pouvoir exécutif. En clair, Martelly veut être le seul maitre à bord. Aussi, faut-il voir dans ces menaces, un refus de l'exécutif de garantir le bon fonctionnement des institutions républicaines. Pour lui, il ne doit exister d'autres pouvoirs que l'exécutif.

L'enjeu des prochaines élections

L'un des problèmes auxquels le président Martelly est confronté au début de son mandat, c'était certainement l'absence d'une majorité parlementaire. L'absence de cette majorité et son comportement belliqueux lui ont valu d'échouer à deux reprises dans sa tentative de faire ratifier un premier ministre au parlement. En raison de cette situation, il a dû attendre plus de cinq (5) mois avant d'avoir un premier ministre ratifié au parlement après d'intenses négociations avec les parlementaires. Fort de cette expérience, Michel Martelly s'est offert une majorité parlementaire laquelle facilitera la ratification en douceur de Laurent Lamothe. Cependant, il s'agit d'une majorité fragile, voire précaire sur laquelle Martelly ne peut pas compter indéfiniment pour faire atterrir sa vision, s'il en a une. En réalité Martelly a raison au moins sur cet aspect de la question. Cette majorité qui lui a fait allégeance est composée d'hommes et de femmes qui ont déjà servi d'autres gouvernements et d'autres causes. Il a reconnu que, comme lui, cette majorité n'a pas nécessairement d'ancrage idéologique. S'ils appuient le régime « Tet Kale » c'est une alliance conjoncturelle pour mieux poursuivre leur propre agenda qui n'est pas nécessairement identique à celui de Martelly. Il faut admettre que ces parlementaires ne s'estiment pas redevables même vis-à-vis des partis politiques sous la bannière desquels ils sont élus.

Michel Martelly semble avoir bien compris la situation. Les élections se précisent, le sauve qui peut a déjà commencé au sein de sa « majorité », le PSP (Parlementaires pour la Stabilisation et le Progrès). D'ailleurs, Michel Martelly a blâmé sévèrement les membres du PSP pour leur participation à la désignation des représentants du parlement au CT/CEP dont Me. Néhémie Joseph que le chef de l'Etat accuse implicitement d'implication dans un complot contre son pouvoir. Selon des sources dignes de foi, le président aurait qualifié les membres de sa majorité de traîtres. Il les aurait même menacés de représailles en coupant certains moyens mis à leur disposition pour la réalisation de projets dans leurs circonscriptions. Plusieurs députés dont Aqueluche Louis-Jeune ont fait état de menaces proférées à l'endroit du président de la chambre basse et du PSP, Jean Tholbert Alexis pour avoir avalisé le choix des représentants du parlement au CT/CEP. Pourtant, la présidence a rendu public un communiqué de presse en date du 19 mars 13, dans lequel il salue la désignation par le parlement des trois personnalités devant faire partie du CT/CEP. Evidemment, dans son souci de faire passer le temps, il exige des parlementaires « certains documents complémentaires pour mettre en place le CT/CEP. » De l'incohérence ou du jeu malin, malin et demi?

Fort de cette situation où rien n'est certain pour Mr. Martelly avec cette majorité, il doit tout mettre en œuvre pour dégager une nouvelle majorité parlementaire pour faire passer ses « projets ». Celle-là doit être sienne. Pour se faire, il doit s'assurer du contrôle absolu de l'organisme électoral. D'où l'acharnement de Michel Martelly sur tous ceux qui osent lui tenir tête dans le cadre de la mise en place de son CT/CEP. Il doit avancer, malgré lui, dans la formation du Conseil Electoral d'un genre nouveau et particulier. D'autant que ces dernier temps, il fait l'objet de sérieuses pressions de la part de la communauté internationale dont les Etats-Unis.

L'ingérence de la communauté internationale

Mise à part la crise constitutionnelle et la volonté de plus en plus accrue de l'exécutif de faire main basse sur le processus électoral, il y a aussi l'immixtion de la communauté internationale dans les affaires internes du pays. Par exemple, quelques heures après que les parlementaires eurent désigné les représentants du parlement au CT/CEP, l'ambassade Américaine à Port-au-Prince publie un communiqué dans lequel elle exprime sa satisfaction ; « L'Ambassade des Etats-Unis en Haïti se réjouit de la désignation par la Commission Bicamérale Parlementaire, de Pierre Simon Georges, Néhémie Joseph et Marie Cluny Dumé, lesquels sont appelés à servir en tant que représentants du Parlement au Collège Transitoire du Conseil Electoral Permanent (CTCEP). Ceci est une étape importante vers l'organisation des élections pour les dix sièges vacants au Sénat ainsi que des postes municipaux. Nous exhortons les présidents des deux chambres à confirmer les personnes désignées.» Est-il nécessaire qu'une ambassade étrangère exhorte les dirigeants d'un Etat « souverain » ? Cette exhortation constitue une forme de pression sur les parlementaires. Ceci est tout à fait incompréhensible !

Mais cela ne s'arrête pas là. Le communiqué s'adresse également au président de la République. « Le Président Martelly a de nouveau confirmé son soutien pour la tenue des élections en 2013. Nous comptons sur son ferme leadership pour faire avancer le processus électoral, conclut le communiqué de l'ambassade Américaine (Communiqué de l'ambassade Américaine en Haïti, 15 Mars 2013).» Michel Martelly qui se plait à faire passer le temps se trouve donc devant le fait accompli. Il sait pertinemment ce que cela veut dire quand l'ambassade des Etats-Unis parle dit compter sur son leadership pour faire avancer le processus. C'est peut-être un compliment assorti de pressions réelles. Etant donné qu'il prétend être le seul maître de la situation, il doit maintenant prouver ce dont il est capable.

Tout comme Michel Martelly, la communauté internationale veut, elle aussi, prendre le contrôle du processus électoral. Jusqu'ici, son influence est certaine sur la marche des choses. Elle se pose même en acteur incontournable. Par exemple, les Etats-Unis se déclarent disposer à financer l'organisation des prochaines élections, mais pose ses conditions. « Les États-Unis d'Amérique sont prêts à financer les prochaines élections à hauteur de 15 millions de dollars, à condition que le processus électoral soit crédible (radio Vision 2000)», a déclaré l'ambassadrice des Etats-Unis en Haïti Pamela White qui a rendu visite le 6 Février 2013 aux présidents du Sénat, Simon Dieuseul Desras, et de la Chambre des députés, Jean Tolbert Alexis. Elle a également invité les trois pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) à se mettre au diapason pour la mise en place de l'institution électorale. Elle a plaidé pour un « processus absolument transparent (Radio Vision 2000).»

L'influence exercée par les Etats-Unis sur le processus électoral en Haïti n'est pas nouvelle. En 1990, les Etats-Unis supportaient la candidature de Marc Bazin aux élections présidentielles remportées Jean Bertrand Aristide. On rapporte même qu'une délégation venue de Washington tentait de persuader Mr. Aristide pour qu'il renonce à son élection au profit de Marc Bazin. En plus des Etats-Unis, les Nations-Unies aussi jouent un rôle important dans le processus électoral en Haïti. Depuis les élections avortées du 29 Novembre 1987 où la junte militaire et les macoutes avaient fait un carnage sur la population (au moins une vingtaine de personnes furent massacrées à la Ruelle Vaillant), les Nations-Unies ont pris l'habitude de superviser les élections en Haïti.

Les élections présidentielles, législatives, municipales et des collectivités territoriales de 2006 avaient été financées entièrement par la communauté internationale à hauteur de 76 millions de dollars américains. Quand le régime intérimaire Boniface/Latortue traînait les pieds sur l'organisation des élections, la communauté internationale a dû faire pression pour qu'enfin le scrutin ait lieu le 7 Février 2006. En fait, l'international a toujours influencé l'organisation des élections en Haïti et la proclamation de leurs résultats. Le cas le plus flagrant a été incontestablement les élections de 2010.Contrairement aux résultats publiés par le CEP d'alors, la communauté internationale avait fait pression pour que Michel Martelly participe au second tour du scrutin controversé et que Jude Célestin, candidat de la plate-forme présidentielle soit écarté de la course tout simplement. Ce qui a été vite fait sans tergiversation.

Le risque pour Martelly

Michel Martelly qui se croit malin joue avec le feu, de l'avis de certains analystes. Son entêtement à former un CEP illégal et inconstitutionnel et sa volonté de tout accaparer risquent de lui coûter cher préviennent certains leaders de l'opposition. Par exemple, le coordonnateur national de l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL), Sauveur Pierre Etienne estime qu'il « n'est plus question d'aller aux élections avec M. Martelly, mais de planifier sa démission.» Mr. Pierre Etienne qui intervenait mardi 19 mars 2013 sur les ondes de radio Kiskeya a laissé entendre que son parti était en consultation avec ses alliés nationaux et ses partenaires internationaux en vue d'obtenir la démission de Michel Martelly. Il a fait état de distribution d'armes à travers le pays par le régime en place dans la perspective des prochaines élections.

Il est évident que le CT/CEP est une structure inconstitutionnelle et qu'elle ne pourra organiser que des élections illégitimes. Mais la situation se complique davantage parce que cet organisme exceptionnel né des négociations entre l'exécutif et le législatif n'inspire pas confiance aux principaux concernés par les élections, les partis politiques. Le pouvoir en place doit se rappeler qu'il n'organise pas des élections pour lui-même, mais pour les partis politiques qui, eux aspirent légitimement à intégrer l'Etat au nom du principe d'alternance politique. Le régime « Tet Kale rose » doit aussi se rappeler qu'il doit organiser les élections non pas par choix, mais par obligation constitutionnelle. Et des élections inconstitutionnelles ne peuvent que contribuer à enfoncer le pays davantage dans la crise.

Francklyn B. Geffrard
Trou du Nord
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Et ce compte tenu du fait que sur le terrain intra-national, il y a des mauvais précédents montrant la volonté de nos dirigeants de faire revenir le pays au temps des baïonnettes et donc d'un régime politique autoritaire. En effet, la personnalisation du pouvoir d'État, l'arrestation du député Arnel Bélizaire, les tentatives de vassalisation du Parlement, les attaques répétées contre la Presse, la corruption, le népotisme, le gaspillage des fonds publics et, qui pis est, la distribution d'armes dans la perspective des élections sont des éléments symptomatiques d'un retour programmé à l'ancien et rétrograde régime. Il y a alors lieu de se demander si cette loi, dans l'hypothèse où elle est votée, ne sera pas utilisée par le pouvoir en place pour réduire au silence les citoyens et citoyennes qui se battent pour faire triompher les valeurs démocratiques et républicaines.

Or, le gouvernement haïtien se dit déterminé à faire voter cette loi pour ne pas être en contravention avec la communauté internationale, en particulier avec son grand voisin, les États-Unis d'Amérique. Mais nous tenons à lui rappeler que dans les puissants pays démocratiques, dont ce dernier, les dirigeants (exécutifs et législatifs) s'évertuent souvent à mettre les projets et propositions de loi en débat dans les universités, les médias et au sein des associations de la société civile avant leur examen et leur vote au Parlement. Pourquoi devrions-nous procéder différemment dans notre société?

Pour toutes ces raisons, nous recommandons vivement et patriotiquement à nos collègues de la chambre des députés de surseoir, quant à présent, à l'examen de ce projet de loi malheureusement déjà voté et adopté par le Sénat de la République, et ce en attendant qu'un débat national vienne clarifier les appréhensions légitimes des divers secteurs de la société haïtienne. Car il est évident que ce projet de loi ne passera pas tel qu'il est. Les Députés du groupe PRI et quelques-uns du groupe PSP qui ont empêché, chacun à sa manière, qu'il soit voté à la séance du 14 mars 2013, ne déméritent pas de la Nation.

Suite de la page (8)

- Il est venu le temps d'extraire ces mines qui étaient considérées comme leur réserve stratégique, car des peuples de tous les continents avec autrefois des gouvernements soumis aux puissances impérialistes commencent à se réveiller pour refuser à ces dernières un regard exclusif sur leur richesse naturelle.

- La mobilisation des masses populaires a baissé chez nous de plusieurs crans, et la misère grandissante les rend plus perméables aux offres piégées de création d'emploi. Cela n'empêche pas que des manifestations d'autonomie qui ont actuellement chez nous l'air isolé et spontané, puissent un jour revêtir un caractère plus structuré et plus organisé.

- Les politiciens traditionnels, même quand ils s'entre-déchirent pour se situer le plus près possible du Palais national, se sont, en général, alignés aveuglément sur le néolibéralisme, donc sont prêts à se soumettre aux dictats des bailleurs de fonds internationaux. Le panorama latino américain a appris aux dépens de ces derniers que cette classe dirigeante antinationale ne conservera pas indéfiniment le pouvoir. Il suffit que la gauche révolutionnaire montante sorte de sa timidité, devienne plus agressive sur les terrains de lutte politique et idéologique et s'engage davantage au sein des masses pour réorienter notre avenir.

Les États-Unis se signalent pour avoir droit à la part du lion

Sans sourciller sur les erreurs qu'elles ont commises en validant les fraudes qui ont porté le président Martelly et la grande majorité des législateurs au pouvoir, les grandes puissances occidentales continuent à s'engluer avec la même arrogance dans nos affaires internes grâce cependant à la complicité de la plupart des politiciens traditionnels, qu'ils soient perchés au pouvoir ou qu'ils rôdent autour du pouvoir. Il revenait à l'ambassadeur américain, M. Kenneth Merton, de hisser M. Martelly de la troisième place à la deuxième lors du premier tour des élections de novembre 2010 pour le déclarer gagnant du deuxième tour. Le tort n'incombe pas uniquement aux actuels dirigeants et dirigeantes. Ils ont hérité d'un système duquel ils sont incapables de se détacher puisqu'ils participent de la même famille idéologique antipopulaire. Dans bien des domaines, le président Martelly ne fait que relayer les décisions et les dispositions du président Préval dont le pouvoir n'était qu'une simple continuation de celui de ses prédécesseurs. Le président Préval n'y a ajouté que son cynisme conservateur.

C'est dans la perspective de se réserver la part du lion que l'ambassadrice des Etats-Unis, Mme Pamela White, accompagnée du chef du cabinet de l'ex-secrétaire d'État, Mme Hillary Clinton, s'est rendue une autre fois le mercredi 6 février dernier au Parlement. Sous le sempiternel prétexte d'une visite de courtoisie, elles ont réuni sans aucun avis préalable le président du Sénat, M. Simon Dieuseul Desras et celui de la Chambre basse, M. Jean Tolbert Alexis pour exiger d'eux l'organisation des élections relatives aux Collectivités territoriales et au renouvellement du tiers du Sénat. Ces deux principaux tenants d'un pouvoir aussi puissant et prestigieux de partout dans le monde que le pouvoir législatif, ne se sont pas une seule fois demandé s'il leur aurait été possible d'exhiber un tel comportement au pays de ces diplomates

Pourtant, il existe bien dans le droit international le principe de la réciprocité en matière diplomatique ainsi que, bien sûr, le respect de la souveraineté des peuples et des nations. Le gouvernement américain, d'après les deux émissaires, dispose déjà de 15 millions de dollars pour réaliser ces élections. Celui qui délie le cordon de la bourse est automatiquement à l'antichambre de tous les pouvoirs. Le canadien Nigel Fisher, le représentant spécial par intérim du secrétaire général et chef de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation d'Haïti (MINISTAH), avec le même irrespect, s'est présenté quelques jours après au Sénat de la République sans aucune invitation, ni demande de visite, pour passer des ordres à des gens que le peuple a choisis pour le représenter au sein du pouvoir législatif. Les nouveaux commandeurs, pleins de leur outrecuidance, ne s'embarrassent désormais d'aucune formule de bienséance pour étaler leur prédominance.

Immédiatement après l'ingérence de ces personnalités étrangères, les deux chambres haute et basse se sont accordées sur une formule pour former une commission ayant pour tâche de choisir les trois autres personnes pour compléter les neuf membres du Collège Transitoire de Gestion du Conseil Électoral Permanent. Le blocage qui portait sur le nombre de députés et de sénateurs éligibles à cette fin s'est fissuré suite à un compromis vite trouvé. C'était, en réalité, pour ouvrir une porte et pour la refermer immédiatement, car les neuf députés et les huit sénateurs choisis n'arrivent pas à s'entendre sur la façon de faire fonctionner cette délégation bicamérale.

S'agirait-il d'une contradiction de notre part en parlant de l'obéissance et de la résistance d'une même équipe face aux mêmes contraintes extraterritoriales ? Comment y voir clair dans cet imbroglio qui semble se corser davantage ?

En politique, l'intérieur reste en définitive déterminant en dernière instance

La dénonciation du sénateur Jean William, l'un des membres de la nouvelle commission bicamérale, a mis à nu l'existence d'au moins deux camps dont l'un défend la position du chef de l'État en cherchant à protéger ses propres ambitions en vue des prochaines joutes électorales, et l'autre compte offrir, avec une certaine naïveté certes, à la nation des élections plus ou moins crédibles. En dépit de toute leur incongruité, les diplomates ne parviennent pas à étouffer les divergences entre les différents acteurs et actrices sur le terrain malgré leur soumission, car en matière politique, les intérêts personnels jouent en général un poids considérable et c'est le national qui obtient le dernier mot. D'après la loi de la dialectique, l'intérieur reste en définitive déterminant sur l'extérieur en dernière instance. Pour forcer cette loi, l'international adopte des mesures drastiques lorsque ses besoins égoïstes se font vraiment sentir. Est- ce aujourd'hui le cas ? Non. Ces divergences ne relèvent que d'une simple contradiction secondaire entre les locaux et les internationaux. En plusieurs occasions, par exemple, l'ex président sanguinaire François Duvalier a tenu tête aux présidents américains Dwight D. Eisenhower et John F. Kennedy dans l'objectif de se protéger et protéger sa dictature en sachant bien que les divergences secondaires n'étoufferont pas les convergences politiques et idéologiques. C'est la même logique qui retient les deux parties aujourd'hui sur la voie à suivre pour la réalisation et la qualité des prochaines élections.

Les résultats définitifs dépendent de l'investissement populaire

Les difficultés qui entravent la marche ascensionnelle de la nation haïtienne ne sont pas d'ordre conjoncturel comme plus d'un ont l'habitude de le dire. Elles ont emprunté des formes différentes, si nous voulons nous situer historiquement en février 1986 avec le départ physique du duvaliérisme, pour en conserver le fond structurel. Avec l'occupation déclarée, la situation a empiré et a atteint le stade d'une aporie qui durera longtemps même après que l'on aura trouvé des solutions pour l'organisation des prochaines élections. Ces dernières n'étant que la pointe de l'iceberg, les solutions artificielles et superficielles resteront passagères tant et aussi longtemps que les masses populaires ne s'investiront pas consciemment dans la lutte active pour mettre fin à toutes les manœuvres politiciennes qui se tissent en leur nom.

L'urgence de la construction du « Camp du Peuple », « Kan Pèp La » se fait sentir avec plus de force. Le secteur progressiste et révolutionnaire doit reprendre sa militance des années fascistes de 1957 à 1986 auprès des masses rurales et urbaines pour les aider à rehausser leur conscience politique. Il s'avère nécessaire de combattre la folle idée de se croiser les bras en attendant l'ère libératrice puisque pour bon nombre de personnes, le pays ne peut plus aller plus bas. Cette ère ne s'instaurera jamais toute seule si l'on veut croire en cette pensée de John Milton : « Sous le plus profond des abîmes, il y a un abîme plus profond encore ».

AlterPresse 5 mars 2013

Quand le CONATEL



La politique de l'Exécutif vis-à-vis des médias, pour la plupart, engagés dans une lutte pour le respect de la liberté d'expression et de parole, est celle qui consiste à harasser ces médias qui ont fait le choix de défendre les valeurs démocratiques et républicaines

Suite de la page (7)

précédemment. Le CONATEL évoque alors des raisons d'ordre technique. Comme conséquence, l'émetteur est obligé de subir un nouvel ajustement en fonction de la nouvelle fréquence.

Revenons au dossier des medias de Hinche! Pourquoi le CONATEL est-il obligé de procéder à la fermeture de ces radios et télévisions qui fonctionnent depuis belle lurette, même si leur dossier est incomplet ? Dans le cadre d'une politique de «main tendue», l'Etat aurait pour devoir d'exiger aux médias concernés de régulariser au plus vite leur cas sans préjudice aux propriétaires et aux différentes communautés qu'ils desservent. Le CONATEL, branche Hinche, pourrait travailler de commun accord avec les intéressés afin d'octroyer officiellement les fréquences, au cas où les dossiers techniques, administratifs et financiers sont conformes aux exigences de l'organe régulateur. Ainsi, l'Etat pourrait bénéficier grandement des retombées de cette démarche à travers des taxes et autres frais qu'il aura à collecter. Diriger c'est aussi l'art de bien faire. On est dans un pays où tout est à refaire, mais sans détruire les œuvres existantes. Ces concitoyens, dans un souci d'aider leurs communautés respectives ont investi des sommes d'argent considérables dans la mise sur pied de ces institutions qui font un travail colossal d'éducation, de formation, d'information et de recréation. Il faut encourager les initiatives privées. Beaucoup d'investisseurs étrangers et haïtiens se plaignent de la lenteur administrative de l'Etat.

On ne saurait ne pas mentionner les déboires de M. Jacques Sampeur, président directeur général de Radio Antilles International qui a eu des démêles avec le CONATEL pour une question de fréquence. La fréquence 93.3 FM assignée officiellement à M. Sampeur depuis plus de trois décennies est dans le collimateur du CONATEL qui souhaite la récupérer arguant, qu'une seule personne ne peut avoir plusieurs fréquences. Il s'agit ni plus ni moins d'une forme de persécution voilée de l'Exécutif haïtien via le CONATEL de manière à dissuader tous ceux et toutes celles qui croient vouloir utiliser leur fréquence pour critiquer la politique gouvernementale. Tous les moyens sont bons pour le gouvernement d'en venir à bout de ses adversaires. Certains médias n'ont pas eu le droit d'avoir des publicités du gouvernement. L'exécutif, très hostile aux critiques, veut couper l'herbe sous les pieds des propriétaires de médias membres de l'AMIH (Association des Médias Indépendants Haïtiens). De même, certains médias membres de l'ANMH (Association Nationale des Médias Haïtiens) ne sont pas épargnés. Sous un autre angle, le gouvernement en place avait commis une erreur grossière en procédant à la fermeture le 9 novembre 2012 d'une station communautaire «Voix Claudy Museau» (RVKM 96.5 FM) émettant depuis les Cayes, arguant du fait que cette station n'a pas de licence de fonctionnement. Les autorités ont eu une mauvaise lecture de ce dossier, puisque le statut des radios communautaires est encore flou et ne fait l'objet d'aucune législation pour l'instant.

Il faut dire que le contexte dans lequel la radio avait été fermée était un peu particulier. Voix Claudy Museau du nom du professeur et militant politique Claudy Museau est une radio engagée dans la défense et la promotion des valeurs humaines et très critique vis-à-vis du pourvoir en place qui fait du surplace. Le nom de Claudy Museau représente tout un symbole de résistance. Un nom qui avait fait peur au régime militaire issu du coup d'Etat sanglant de 1991. L'intrépide Claudy Museau que les militaires et les attachés ne pouvaient pas museler décéda en Janvier 1992 suite à des sévices corporels qui lui ont été infligés par des militaires putschistes de 1991. Donc, le gouvernement, très décrié dans le sud du pays durant l'automne de 2012, imputait implicitement à la radio la responsabilité de plusieurs manifestations de rues contre le pouvoir. Cette station qui a été rouverte peu de temps après sous la pression de la rue, n'était autre que le thermomètre qui indiquait la température politique.

Il est clair que la politique de l'Exécutif vis-à-vis des médias, pour la plupart, engagés dans une lutte pour le respect de la liberté d'expression et de parole, est celle qui consiste à harasser ces médias qui ont fait le choix de défendre les valeurs démocratiques et républicaines de la Cité. Il est clair que le gouvernement Martelly-Lamothe n'est pas du tout de tendance démocratique, il cherche par tous les moyens à saper le moral de tous ceux et toutes celles qui luttent pour une Haïti régénérée et démocratique. Le pouvoir en place applique une politique de «la carotte et du bâton» à l'égard des médias. Pour ceux qui s'alignent sur la position du gouvernement, le pouvoir pratique la politique de la carotte. Cette politique consiste à leur allouer des contrats publicitaires substantiels pour «services rendus». C'est le cas pour des médias haïtiens de la Floride où d'importantes sommes d'argent auraient été distribuées durant ces deux dernières semaines à des fins de propagande en faveur du gouvernement. Pour ceux qui refusent de rentrer dans les rangs, le bâton est pratiqué à travers une politique de harcèlement et de chantage constants contre ces médias qualifiés de réfractaires à l'Exécutif.

L'Etat est tout simplement devenu partisan au lieu d'être au sens administratif du terme une collectivité publique, une personne morale de droit public qui a une dimension nationale et non sectaire. Dans le cas du gouvernement Martelly-Lamothe qui est censé incarner l'Etat, on n'est pas trop loin du despotisme correspondant à la dégénérescence possible de tout régime, tel que le décrit Montesquieu dans «L'Esprit des Lois».

Vive la liberté d'expression et de parole !

Jose Clément
Maryland, 25 mars 2013
Centre International d'Etudes et de Réflexions (CIER)

Coup d'Etat en Centrafrique: Bozizé s'enfuit au Congo

Les rebelles centrafricains de la coalition Séléka ont déclaré avoir pris dimanche le palais présidentiel de Bangui, au terme d'une offensive lancée pour renverser le président François Bozizé. Celui-ci aurait traversé le fleuve Oubangui dans la matinée pour gagner la RDC.

"Nous avons pris le Palais présidentiel. Bozizé n'y était pas. Maintenant, nous allons nous rendre à la radio (nationale) pour que le président du Séléka (Michel Djotodia) prenne la parole", a déclaré un des chefs militaires des insurgés, le colonel Djouma Narkoyo.

"Les rebelles contrôlent la ville. J'espère qu'il n'y aura pas de représailles", a confirmé Gaston Mackouzangba, porte-parole du chef de l'Etat.

Un conseiller du président ayant requis l'anonymat a indiqué que Bozizé avait traversé le fleuve Oubangui dans la matinée pour gagner la RDC.

Les rebelles du Séléka tiennent tous les points stratégiques de la capitale. Il y a encore ce dimanche dans la matinée "des poches de résistance dans la ville" mais que le "rapport de force est clairement en faveur des rebelles".

Les rebelles avaient commencé à entrer dans la capitale samedi en fin d'après-midi après avoir repris les armes la veille. L'assaut de la rébellion a commencé vers 07H30, les affrontements ont été intenses pendant environ une heure avant de devenir plus sporadique à mesure que les rebelles contrôlaient la ville.

Du coup d'état à la transition politique

La rébellion avait lancé une première offensive le 10 décembre dans le nord du pays et avait enchaîné victoire sur victoire face aux forces gouvernementales désorganisées avant de stopper sa progression sous la pression internationale à 75 km au nord de Bangui. Des accords de paix signés à Libreville le 11 janvier avaient débouché sur la formation d'un gouvernement d'union nationale composé du camp Bozizé, de l'opposition et de la rébellion. Mais arguant du non respect des accords par le clan Bozizé, les rebelles ont déclenché à nouveau les hostilités vendredi et déclaré vouloir mettre en place un gouvernement de transition.

Dans la nuit, les rebelles avaient envoyé un communiqué dans lequel ils expriment leur "attachement à une dynamique inclusive pouvant présider à la conduite de la transition", excluant "toute entreprise de vengeance et d'exclusion". Le porte-parole du Front républicain pour l'alternance et la paix (FRAP), plate-forme politique rassemblant des partis d'opposition et des associations de la société civile à Paris, a estimé dimanche que "le plus dur commençait". "Nous avons un grand travail de reconstruction nationale à faire. Nous ne voulons pas de chasse aux sorcières. On a besoin de tout le monde". Il juge que "le président de la transition doit être désigné de façon consensuelle par une conférence nationale souveraine".

L'humanité 24 Mars 2013

Venezuela : heurts entre chavistes et étudiants de droite

Par Cathy Ceïbe

Caracas : Une manifestation estudiantine de l'opposition qui conteste la légitimité du conseil national électoral, l'organisme chargé du scrutin présidentiel du 14 avril, a été pris à partie par des sympathisants de la majorité présidentielle socialiste.

L'avenue de l'Université a été, jeudi, le théâtre de la polarisation de la vie politique du Venezuela. Une bataille en rang serré qui a opposé des chavistes criant « No volveran » (ils ne reviendront pas au pouvoir), à un millier d'étudiants, partisans de la droite, venus de tout le pays, pour exiger du Conseil national électoral (CNE) que le scrutin présidentiel du 14 avril soit « libre », « propre », « transparent ». « Je ne suis ni Chavez, ni Maduro, je suis un étudiant qui lutte pour son futur », ont–ils harangué contre le président défunt et son successeur intérimaire, candidat du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). A l'approche du ministère public, tout proche du CNE, un cordon de la police nationale s'est déployé pour éviter l'affrontement direct.

Des fruits, des bouteilles d'eau puis des jets de pierres ont fusé de part et d'autre jusqu'à ce que la garde nationale repousse les chavistes en tirant des bombes lacrymogènes. Certains d'entre eux ont essayé de contourner les cordons de sécurité avant d'être de nouveau dispersés par des tirs de lacrymogène. Bilan de ce premier affrontement physique de la campagne : huit blessés côté étudiant, selon les « universitaires ». Des membres du CNE se sont déplacés jusqu'au lieu de la confrontation. « S'il y a des morts à cause de quatre communistes du PSUV ce sera de la responsabilité du ministère de la Défense, de Maduro, du gouvernement », a déclaré, excité, Villca Fernandez, devant une montagne de caméras, fustigeant « les castro-communistes », et la police qui les a pourtant accompagnés tout au long de leur marche, et protégés durant les heurts.

Auparavant, le cortège avait quitté la Place Venezuela, dans la zone centrale de Caracas, pour rejoindre le CNE, à l'appel d'élus estudiantins qui avaient pourtant présenté cette manifestation nationale comme non partisane. La majorité des participants arboraient des signes distinctifs des différents partis politiques qui soutiennent le candidat de l'opposition de droite, Henrique Capriles. Des jeunes de sa formation, Primero Justicia, ont même mis en scène la remise du prix du « sans gêne » à Nicolas Maduro, qu'ils accusent de mentir en matière de politique de sécurité. « Nous luttons contre quatorze ans d'abus de pouvoir, et d'intimidations, dit Luis Machado, venu de l'intérieur du pays. Comme lui, les manifestants exigent le changement du système électoral, entre autres, l'appareil captant les empreintes, qui évite pourtant d'usurper l'identité de l'électeur. « Nous exigeons l'impartialité des recteurs du CNE qui, nous le savons, sont engagés avec le candidat du gouvernement », critique Patrick de Jeunesse active Venezuela Unie. « Les universités sont unies pour la défense de la démocratie, la constitution, la souveraineté », estime Augusto de l'université des Andes. « Le gouvernement ne favorise que la tendance du PSUV et les intérêts des frères Castro », ajoute-t-il, reprenant ainsi le discours traditionnel de l'oligarchie réactionnaire vénézuélienne.

Les slogans hostiles à la majorité présidentielle ont séquencé leur marche avant de se heurter à la micro manifestation des chavistes. « L'enjeu n'est pas de les empêcher d'approcher le CNE, déclare un sympathisant. Nous contestons le fait que l'opposition délégitime cet organisme. Le fond du problème est que la droite ne veut de ces élections parce qu'elle est sûre de les perdre ». Deux sondages octroient en effet une nette avance en intentions de votes à Nicolas Maduro. « Leur manifestation est une provocation », précise encore le jeune homme. Il se dit volontiers que les heurts survenus jeudi étaient courus d'avance. Ceux-là, et d'autres encore.

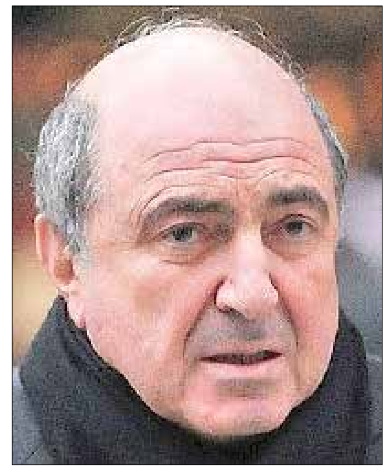
Maduro, en tête des sondages. Deux sondages font état d'une nette victoire de Nicolas Maduro, le président intérimaire, contre son opposant de droite, Henrique Capriles. Le candidat socialiste est crédité de 53 % des intentions de vote contre 33 % pour celui de la Table d'unité démocratique, selon Hinterlaces qui a réalisé un sondage auprès de 1 100 personnes entre le 11 et 16 avril. L'autre enquête de la compagnie mondiale de services financiers, Barclays, rapporte que Maduro l'emporterait avec 49,2 % des intentions de vote contre 34,8 % pour Capriles. Cette même enquête relève que 65 % des personnes consultées représentatives des listes électorales estiment que Maduro va gagner, 15 % se prononcent pour Capriles.

L'Humanité 22 Mars 2013

Le chef de la mafia russe, Boris Berezovski, retrouvé mort dans son exil anglais

L'oligarque russe Boris Berezovski a été retrouvé mort, dans sa salle de bain de sa propriété de Berkshire (sud-ouest de Londres), le samedi 23 mars 2013 à 11h.

Éminence grise de la Russie durant l'ère Eltsine, il s'était partagé les principales ressources nationales avec une douzaine d'amis et dirigeait une puissante organisation mafieuse, la Fraternité de Solntsevo. Manipulé par deux de ses conseillers, il avait imprudemment fait nommer Vladimir Poutine comme Premier ministre. Dès que celui-ci en avait eu la possibilité, il avait contraint Boris Eltsine à la démission et avait commencé une lutte sans merci contre les mafias pour reconstruire l'État.



Boris Berezovski

Boris Berezovski s'était bientôt réfugié au Royaume-Uni, non sans emporter avec lui 2 milliards de dollars détournés de la privatisation des compagnies nationales Aeroflot, LogoVAZ et AvtoVAZ. Il avait obtenu la protection de la Couronne et l'asile politique sous le pseudonyme de Platon Elenin, mais il avait été condamné par contumace en Russie à 19 ans de prison. Travaillant en étroite collaboration avec les services secrets de Sa Majesté, il avait participé à divers complots pour alimenter la guerre en Tchétchénie, démembrer la Fédération de Russie ou assassiner le président Poutine.

Cependant, ayant échoué à renverser le nouveau Tsar, il était devenu plus encombrant qu'utile. Il avait intenté un procès devant la Haute Cour de Londres contre son ancien associé, l'oligarque Roman Abramovich (propriétaire du Chelsea Football Club), qu'il accusait de l'avoir fait chanter et contraint à vendre diverses sociétés. En définitive, il y a sept mois, il avait été débouté par les magistrats. Ceux-ci ne s'étaient pas contentés de le condamner à rembourser des frais de justice extravagants (41 millions d'euros), mais l'avaient déshonoré en le qualifiant de « malhonnête », « peu fiable » et « menteur », ce qui faisait désormais de lui un paria à la City.

Un malheur n'arrivant jamais seul, ses deux ex-épouses et sa maîtresse Elena Gorbunova s'étaient mis à lui réclamer toutes sortes de compensations. Abandonné par la Couronne, il avait été rapidement ruiné, obligé de vendre ses propriétés et sa collection de tableaux de maîtres. Dépressif, il avait écrit il y a deux mois au président Poutine pour lui demander son pardon et une amnistie. Selon son avocat, Me Alexandre Dobrovinski, il se serait suicidé. Au contraire, selon une source anglaise, il serait mort d'un infarctus.

Cependant, la vie et la mort des chefs mafieux n'étant jamais simples, les autorités britanniques ont dépêché une équipe spécialisée de police scientifique pour passer sa propriété au peigne fin. Suite à l'affaire Litvinenko, il est notamment envisagé qu'il ait été assassiné en l'exposant brièvement à une radioactivité. Cette hypothèse devrait être confirmée ou infirmée dans la journée.

Réseau Voltaire 24 mars 2013

Vénézuela : La gauche affiche son unité !

Par Cathy Ceïbe

Le Grand Pôle patriotique, qui rassemble une dizaine de partis politiques et d'organisations sociales, entre dans la campagne électorale de la présidentielle du 14 avril.

À la place de l'orchestre symphonique municipal de Caracas, une tribune avec pour toile de fond les visages de Bolivar et d'Hugo Chavez. Dans la salle bondée, les drapeaux des partis ont recouvert les balcons. Les slogans et les applaudissements cadencent les discours. Le Grand Pôle patriotique (GPP), qui regroupe toutes les formations politiques de gauche et près de 35 000 mouvements sociaux soutenant le processus bolivarien, a affiché complet, mercredi, pour lancer la campagne de la présidentielle du 14 avril. « Depuis la création du Parti communiste, il y a quatre-vingt-deux ans, jusqu'aux organisations plus récentes, différentes formes de luttes pour la patrie ont vu le jour au cours du siècle dernier. Mais nous n'avions pas un projet qui nous unifiait », a rappelé Nicolas Maduro, président intérimaire, et candidat du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). « Aujourd'hui, nous avons le plan pour la patrie. Ce plan pour les six prochaines années est le testament historique (de Chavez – NDLR) des luttes et des projets commencés. Ces cinq objectifs sont ceux qui unissent la gauche révolutionnaire », a-t-il fait valoir, en référence aux cinq axes: souveraineté, indépendance, socialisme, intégration et un pays puissant.



Deux sondages font état d'une nette victoire de Nicolas Maduro, le président intérimaire, contre son opposant de droite, Henrique Capriles

« L'approfondissement de la révolution bolivarienne »

Le ton était à « l'unité » face à la droite rassemblée, la Table d'union démocratique (MUD), et son candidat, Henrique Capriles, à la traîne de plus de quinze points, selon deux sondages (voir encadré). Mais également à « la défense et l'approfondissement de la révolution bolivarienne » dans « la diversité des forces ». Et elles le sont, contrairement à l'idée reçue selon laquelle le bloc chaviste serait monolithique. « La gauche a de profondes racines et le socialisme a une histoire, un passé et un présent. Lorsque le néolibéralisme a failli, Chavez a levé le drapeau du socialisme », a rappelé Rafael Uzcategui, secrétaire général de Patrie pour tous (PPT), dont la formation a soutenu le gouvernement de Chavez sans jamais taire ses divergences. Cette figure du mouvement révolutionnaire a

Suite à la page (19)

Chavez pour toujours!

Hugo Chávez est en chacun de nous



Hugo Chávez Frías. Puisse l'élan de cet amour transporter encore longtemps le peuple vénézuélien, vers qui toutes nos pensées se dirigent en ces temps difficiles.

Le Commandant nous a quitté mais il n'est pas mort. C'est à chacun de nous de continuer le combat

Il est des Hommes que l'on voudrait voir vivre éternellement. Hugo Chavez est de ceux-là. À cet homme qui avait l'éloquence du cœur et le courage de la vérité, nous devons rendre un hommage fraternel et sincère mais surtout essayer, alors que la réalité de sa mort s'impose lentement à notre conscience, de mesurer la signification profonde de sa vie.

Il fut l'exemple de l'homme pur et incorruptible, accédant démocratiquement au pouvoir pour bouleverser l'ordre social, rendre aux plus humbles leur dignité, rendre à son pays la liberté et rendre à l'humanité l'espoir en un monde fait de justice et de paix.

Car c'est bien l'Amour qui traça sa destinée. Un amour infini pour son pays et pour son peuple, un amour communicatif qui transcende l'espace et le temps, un amour qui brise les barrières qu'érigent nos esprits, vient percuter nos consciences et élever nos âmes. Puisse l'élan de cet amour transporter encore longtemps le peuple vénézuélien, vers qui toutes nos pensées se dirigent en ces temps difficiles.

Ce fut pour moi un honneur immense de transmettre la voix de cet homme en France. Jamais des minutes de ma vie ne m'ont parues plus utiles. Mais ce fut surtout pour moi un privilège d'être le contemporain d'un homme qui parlait d'Amour depuis les cimes du pouvoir et qui, à aucun moment, n'oublia les plus humbles.

Français, il est maintenant de notre devoir de hisser le drapeau d'Hugo Chavez pour libérer notre pays de ses chaines et de sa servitude. Juché sur les hauteurs de l'Histoire où désormais il repose, Chavez nous a montré à quel point la liberté est belle et que le seul chemin à suivre est celui de l'unité et de l'amour. Si sa vie fut un météore de conscience dans nos existences, sa mort doit être pour nous un cri de ralliement. Aujourd'hui, en ces instants qui brisent le cœur, nous devons tous formuler en nous-même cette espérance : « Puissions-nous reposer un jour à ses côtés, parmi les Hommes épris de justice et de liberté ».

Vincent Lapierre
Chaviste 13. Mars 9, 2013

¡No Te Vayas (1), Hugo!

La lutte ne s'arrête là.
Grâce à toi,
Mieux ça ira.
T'es parti pour l'au-delà,
Mais avec nous tu demeureras.
On t'a chanté un vibrant libera.
Ton esprit nous inspire le combat;
Vers la victoire, on s'achemine pas à pas.

Un modèle de bravoure, pour toujours, tu nous constitueras;
Avec détermination, on se bat
Pour un partage équilibré ici-bas.
Tu restes grand même dans le trépas.
On te promet de ne jamais baisser les bras.
Dans nos cœurs, Hugo, tu vivras.
Les poèmes que composent nos "*Sambas*" (2)
Á ton honneur seront chantés pour immortaliser ta voix.

Les pleurs des enfants t'ont hissé jusqu'au mât.
Les larmes des femmes t'ont couronné roi…
Et, les lamentations des hommes témoignent de ta foi:
Une foi qui commença
Á briser le rude froid
Polaire que nous impose le néolibéralisme une énième fois;
Une foi voulant que triomphe enfin le droit
Comme l'exigent les lois.

Comandante, tu professais du mépris à l'armada
D'un ennemi puissant, pourtant aux abois.
Tes œuvres l'ont mis dans de beaux draps,
Et ton nom lui cause du fracas.
Mille mercis de n'avoir pas
Pactisé avec la MINUSTAH (3),
Contrairement à certains "*zami*" (4)
hypocrites de l'A.L.B.A (5)
Qui se cachent derrière une toile de soie.

Le "*free market*" (6) force les affamés à grimper le Golgotha,
Mais le *Petrocaribe*(7) leur enseigne la bonne voie.
Aux yeux des Aborigènes, Hugo, tu fus un véritable cheval deTroie…
Comme ils adorent ta langue dite de bois!

Les faux pasteurs ne cessent de clouer le Christ sur la croix,
Tandis que ton internationalisme l'a arraché de sa pénible croix.
Un jour, en une eau-douce-limpide se transformera
La coupe amère bue par Jésus gémissant sur l'infâme bois…

A la vue de ton corbillard, les oies
Sauvages se sont renvoyées des lauriers et des lilas.
Elles festoyaient avec champagne et foies gras_
Caressant l'espoir de sonner le glas
De ta noble réputation qui, partout, a pris du poids.
Alors qu'ils médisaient de toi
Dans des propos hostiles échangés tout bas,
Les veuves pauvres du monde exaltaient: "Alléluia!".

Ton départ, certes, a créé un branle-bas
Dans les cœurs des gens simples pleins d'effroi
Dont la ruée et les jérémiades ont peint l'émoi.
Les infortunés se sont tous demandés: "Mais…Pourquoi?"
Les cireurs, les sans-abris t'ont crié: "Reste là!".
Les enfants de rue t'ont supplié: "Ne t'en va pas!",
Bien qu'ils se consolent…de ton nouvel endroit
Où les anges du ciel t'ont accueilli avec joie.

Frère, ne t'en fais pas.
C'est vrai que tu t'étais battu ça-et-là,
Car, tu avais horreur de ceux ayant mis le monde en deçà.
Un beau matin, dans un corps nouveau, tu ressusciteras.
On te verra avec Toussaint Louverture, Sankara,
Dessalines et notre humble Che Guevara
Le jour où Jésus, dans les nuées, apparaîtra
Pour marquer l'harmaguédon comme l'ordonne Jéhovah.

Ce moment sublime symbolisera
La fin des coups bas,
Des exploitations, des verdicts préfabriqués, des tracas.
Là, le prophète Malachie (8) va
Pontifier à l'instar d'un Grand Magistrat.
Ce sera justice rendue au prolétariat
Qui, à cor et à cri, scandera
Au règne des voleurs-menteurs un éternel "A bas!".

1.-**Ne t'en va pas**.
1.-***Samba***: poète (dans le langage des Amérindiens d'Haïti)
3.-***MINUSTAH*** (Mission des Nations Unies pour Stabiliser Haïti); en fait, une force d'occupation militaire.
4.- "***Zami***" ou "***zanmi***" : "ami" (dans le Créole haïtien). Allusion faite aux régimes de la Bolivie, de L'Equateur (sans oublier le Brésil et l'Uruguay) qui se déclarent anti-impérialistes, alors qu'ils fournissent des troupes à la MINUSTAH pour renforcer l'assujettissement d'Haïti.
5.-***ALBA*** (Alternative Bolivarienne pour les peuples de notre Amérique)
6.- "***Free market***": équivalent anglais de "marché libre".
7.-***Petrocaribe***: programme implémenté par le feu président Chavez visant, en autres, à approvisionner le tiers monde en pétrole à des prix cassés.
8.-***Malachie:*** Personnage biblique. A lire ses prophéties, notamment le chapitre 3, versets 1-6.

Réginal Souffrant
23 mars 2013

La justice demande la levée d'immunité de 2 députés

Par Isabelle L. Papillon

Le juge instructeur, Jean Wilner Morin a rendu une ordonnance demandant aux députés de la 49e législature la levée de l'immunité de deux (2) parlementaires inculpés dans l'affaire de l'assassinat crapuleux du policier Walky Calixte, le 17 avril 2012. Ces deux (2) députés appartiennent au bloc parlementaire dénommé : « Parlementaire pour Stabilisation et le Progrès (PSP) », proche du pouvoir kaletèt Martelly-Lamothe, répondant au nom de : Rodriguez Séjour représentant de la première circonscription de Port-au-Prince et Nzounaya Bélange Jean-Baptiste représentant de la troisième circonscription de Port-au-Prince.

L'ordonnance du juge d'instruction rendue le 19 mars 2013 a déjà été acheminée au bureau de la Chambre des députés le 21 mars. Elle précise : « L'instruction relève des indices concordants susceptibles d'engager la responsabilité pénale des députés Rodriguez Séjour et NZounaya Jean-Baptiste Bélange dans l'assassinat du policier Walky Calixte. »

Le président de la Chambre des députés, Tholbert Alexis a promis que l'institution qu'il dirige n'entend pas faire obstacle à la justice. La demande de levée d'immunité de ces deux députés doit être soumise immédiatement à l'étude en Commission suivant les prescrit constitutionnels. « L'article 115 de la Constitution trace la procédure, nous allons nous confiner dans ce que dit la loi. Le bureau n'a pas à avoir une position pour ou contre. La justice doit suivre son cours. Si le dossier est consistant, nous ferons ce que de droit », a-t-on indiqué.

Entre-temps, l'affaire continue de susciter des doutes au sein de la population, quand le jeudi 21 mars dernier dans la soirée, un compagnon et témoin oculaire de l'assassinat odieux du policier Walky Calixte, Marcelin Jevousaime, lui aussi un policier de la 48e promotion de la PNH a reçu 3 balles, tout ayant eu le temps de riposter blessant l'un de ses agresseurs. Le porte-parole de la Police Nationale d'Haïti (PNH) Gary Desrosiers a confirmé cette information.

Le policier Marcelin Jevousaime était invité au Cabinet d'instruction pour le lundi 25 mars à témoigner à titre de témoin oculaire de l'assassinat de son frère d'arme. Le dossier est devenu de jour en jour plus compliqué avec la tentative d'assassinat d'un témoin. Les parents de la victime se sont dits inquiets pour leur vie, ils ont été obligés de se mettre à couvert vu qu'ils n'ont aucune forme de protection de la part des autorités du pays.

Rappelons, selon les informations concordantes, le policier Walky Calixte, affecté à la Direction Centrale de Police Routier (DCPR), communément appelée Service de la circulation des véhicules, également étudiant finissant en psychologie à la faculté des Sciences Humaines, de l'université d'Etat d'Haïti (UEH) aurait été assassiné par des proches du député Rodriguez Séjour le 17 avril 2012 suite à l'arrestation du véhicule de celui-ci et dans lequel se trouvait sa femme. L'assassinat de Walky Calixte a provoqué des mouvements de protestation violente tant au sein de la PNH que dans la population de Carrefour où se trouve la résidence de la victime. Mais, en attendant la décision de l'assemblée des députés certains se demandent si le pouvoir législatif va faire obstacle à la justice ou livrer les députés pour qu'ils répondent par devant un tribunal qui aurait à statuer définitivement sur leur cas ?

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

ADOPTION
ADOPT - Happily married couple wishes to adopt! We promise unconditional love, learning, laughter, wonderful neighborhood, extended family. Expenses paid. (Se habla español.) www.DonaldAndEsther.com. 1-800-965-5617

APARTMENTS FOR RENT
Studio.... $800
1 Bed..... $1000
2 Bed..... $1200
3 Bed..... $1400
MAXX REAL ESTATE CORP.
Call 718-576-6601 for more info.

APARTMENTS FOR RENT
Studio.... $800
1 Bed..... $1000
2 Bed..... $1200
3 Bed..... $1400
SUN PIE GROUP REALTY
Phone: (646) 594-0028

BUSINESS OPPORTUNITY
Riverside Hotel and Bowling Center For Sale- Located in the Olympic Region of the Adirondacks, 8- Lane Brunswick center, cosmic bowling and sound system, Qubica auto scoring & AMF SPC synthetic lanes installed 6 years ago, established leagues with 37 year annual tournament, turn key operation with many improvements - $300,000 – www.riversidebowlinglanes.com – (800) 982-3747

CAREER TRAINING
TRACTOR TRAILER TRAINING - Financial aid, Pell Grants, POST-911 GI Bill and housing, if qualified! National Tractor Trailer School, Liverpool, NY. CALL TODAY: 1-800-243-9300 www.ntts.edu. Consumer Information: www.ntts.edu/programs/disclosures

COLLECTIBLES
CASH BUYER, 1970 and Before, Comic Books, Toys, Sports, entire collections wanted. I travel to you and Buy EVERYTHING YOU have! Call Brian TODAY: 1-800-617-3551

HELP WANTED
HOME HEALTH AIDES: Immediate Work! Free Training-Nassau/Suffolk Only. Sign-on Bonus, Paid Vacation, Paid In-Service, Direct Deposit, FAMILY AIDES, INC. Nassau 516-681-2300, Suffolk 631-654-0789, Bronx 718-741-9535, Queens 718-429-6565

HEALTH
BUY REAL VIAGRA, Cialis, Levitra, Staxyn, Propecia & more... FDA- Approved, U.S.A. Pharmacies. Next day delivery avaiable. Order online or by phone at viamedic.com, 800-467-0295

HELP WANTED
AIRLINES ARE HIRING –Train for hands on Aviation Career. FAA approved program. Financial aid if qualified -Job placement assistance. CALL Aviation Institute of Maintenance 866-296-7093

HELP WANTED
Driver- Qualify for any portion of $.03/mile quarterly bonus: $.01 Safety, $.01 Production, $.01 MPG. Two raises in first year. 3 months recent experience. 800-414-9569 www.driveknight.com

LEGAL
REAL ESTATE CLOSINGS $895.00. Expd Attorney. Free Buy/Sell Guide. ESTATES/CRIMINAL MATTERS Richard H. Lovell, P.C., 10748 Cross Bay, Ozone Park, NY 11417, 718 835-9300. LovellLawnewyork@gmail.com

MISCELLANEOUS
SAWMILLS from only $3997.00- MAKE & SAVE MONEY with your own bandmill- Cut lumber any dimension. In stock ready to ship. FREE Info/DVD: www.NorwoodSawmills.com, 1-800-578-1363 Ext.300N

MISCELLANEOUS
ATTEND COLLEGE ONLINE from home. *Medical, *Business, *Criminal Justice *Hospitality, Job placement assistance. Computer available. Financial Aid if qualified. SCHEV Authorized. Call 888-201-8657. www.CenturaOnline.com

REAL ESTATE
Sebastian, Florida
Affordable custom factory constructed homes $45,900+, Friendly community. No Real Estate or State Income Taxes ,minutes to Atlantic Ocean. 772-581-0080, www.beach-cove.com. Limited seasonal rentals

SERVICES
Cellini Chair Doctor. Refinishing, Reupholstery, Caning, Drapery, Chairs, Tables, Bedrooms, Diningrooms, Custom Upholstered Headboards, Valences, Cornices & more. Over 50 years experience. FREE ESTIMATES call 347-627-5273.

VACATION RENTALS
OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

WANTED
CASH for Coins! Buying ALL Gold & Silver. Also Stamps & Paper Money, Entire Collections, Estates. Travel to your home. Call Marc in NYC 1-800-959-3419

Suite de la page (17)

insisté pour que le « présent » embrasse « l'autocritique, avec éthique, afin d'être productif ». « Nous devons être décents et honnêtes pour dépasser » un siècle de retard, faute de quoi, a-t-il averti, « ce processus est en danger ».

Les responsables politiques se sont faits l'écho des revendications qu'expriment les militants et sympathisants mais également des inquiétudes quant aux problèmes structuraux qui handicapent le processus. Pour Vladimira Morena, du Parti communiste vénézuélien, « la lutte contre le fléau de la corruption est l'un des objectifs majeurs » ainsi que « l'impulsion de nouveaux moyens de production pour atteindre la libération » effective du pays, alors que l'économie vénézuélienne reste terriblement dépendante de la rente pétrolière. José Pinto, du Mouvement révolutionnaire Tupamaro, a quant à lui plaidé pour « la construction d'un État communal pour affronter l'empire », à l'heure où les États-Unis distillent ingérence et confusion (voir ci-dessous), en insistant sur « le pouvoir populaire », seul garant selon lui de « la construction du socialisme ».

Maduro, en tête des sondages.

Deux sondages font état d'une nette victoire de Nicolas Maduro, le président intérimaire, contre son opposant de droite, Henrique Capriles. Le candidat socialiste est crédité de 53 % des intentions de vote contre 33 % pour celui de la Table d'unité démocratique, selon Hinterlaces qui a réalisé un sondage auprès de 1 100 personnes entre le 11 et 16 avril. L'autre enquête de la compagnie mondiale de services financiers, Barclays, rapporte que Maduro l'emporterait avec 49,2 % des intentions de vote contre 34,8 % pour Capriles. Cette même enquête relève que 65 % des personnes consultées représentatives des listes électorales estiment que Maduro va gagner, 15 % se prononcent pour Capriles.

L'Humanité 22 Mars 2013

Grand Dîner de Solidarité

Avec

Haiti Liberté

Samedi 27 Avril 2013, au Lady of Miracle's Auditorium
Situé au 741 East 86th Street Brooklyn, NY
entre Glenwood et Flatland Aves
De 9h du soir à 3h du matin

Animation : Rétro Band

Vous êtes tous invités à venir nous soutenir par votre participation, particulièrement tous ceux là touchés par l'ampleur de notre travail et qui sont conscients des difficultés que nous éprouvons à faire paraître ce journal d'indéfectible défense du peuple haïtien.

Samedi 27 Avril 2013, au Lady of Miracle's Auditorium

Donation : $50.00 par personne, à la porte $60.00

Information : 718-421-0162



